

Gérald Darmanin : « *tisser ensemble la natte et effacer les désaccords* »

N° 190 déc 2022 / janv 2023 - 250 fcfp

le pays

magazine

Habitat
**S'inspirer
des réussites**

Mémoire
**Poignée de mains :
un graff pour se souvenir**

A fisherman in a small, weathered boat is shown from behind, standing in shallow water and casting a large, white fishing net into the sea. The net is spread wide in the air, catching some fish. The background shows a vast, calm sea under a cloudy sky. The fisherman is wearing a brown shirt, dark shorts, and a head covering. The boat is simple and appears to be made of wood or metal.

Subsistance
la pêche familiale
sous l'œil de Pascal Dumas

Appel à projet

Réduction des déchets & économie circulaire



3 THÉMATIQUES

- réduction, réemploi, valorisation des déchets
- gestion des déchets organiques
- sensibilisation, formation, communication

POUR PARTICIPER :

1 ↓ TÉLÉCHARGER VOTRE DOSSIER
sur le site de la province Nord
www.province-nord.nc
ou de l'ADEME
www.nouvelle-caledonie.ademe.fr

2 RENVoyer VOTRE DOSSIER
4 sessions :
du 16/12 au 15/03/22,
du 16/03 au 15/06/22,
du 16/06 au 15/09/22,
du 16/09 au 15/12/22.

DES QUESTIONS ?

SERVICES PROVINCIAUX :

✉ dde-agenda21@province-nord.nc
☎ 47 72 39

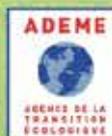
ou

L'ADEME :

✉ environnement.caledonie@ademe.fr
☎ 24 35 17



PROVINCE
NORD
Direction du Développement
et de l'Aménagement



Sommaire

Le pays n°190 décembre 2022 / janvier 2023

> Le magazine Le Pays est disponible en kiosque à Nouméa et sur abonnement partout dans le monde !



04

> 04

Actualités

Gérald Darmanin en visite dans le Nord



20

> 20

Portfolio

Subsistance : la pêche familiale dans le Pacifique
Un reportage de Pascal Dumas



08

> 08

Actualités

Lycée M. Rocard : un graff pour perpétuer la mémoire



26

> 26

Enseignement

Le collège de Mou fête ses trente ans



12

> 12

Actualités

Habitat : s'inspirer des réussites



28

> 28

Vie quotidienne

La télémédecine arrive en Province nord

Le pays n°190 décembre 2022 / janvier 2023

magazine

ISSN 1778-9389
Publication mensuelle Province Nord
Éditée par Cordyline.com Société d'édition
114 rue Awé Sam - 98859 Koné
Directrice de la publication : Sabine Jobert
Tél. : 75.35.74

Email : lepays@canl.nc
Rédaction : Sabine Jobert
Ont collaboré à cette édition : ALK, équipe médicale du centre mère-enfant, Samuel Bernard avocat à Koohné, Lyne Lamy (corrections).
Crédits photos : Defij, Pascal Dumas IRD,

Sabine Jobert.
Maquette et mise en page : CléoCréations - Poindimié
Impression : Artypo

Editorial

Voici venu le dernier magazine de l'année 2022 et le temps des vœux pour 2023... Nous avons été heureux de vous retrouver mois après mois pendant cette dixième-septième année d'existence de votre magazine. Et nous entamons la dix-huitième année avec toujours le même enthousiasme !

Que pouvons-nous vous souhaiter pour l'année 2023 ? La santé est primordiale, chacun le sait ! Pour faire face à la pénurie de médecins, la province Nord s'est équipée pour tester la télémédecine. Les consultations à distance sont désormais possibles dans certains dispensaires du Nord. Un infirmier formé à cet effet installe la mallette face au patient. Le patient voit le médecin qui se trouve à Nouméa, et ce dernier a également le malade à l'écran. Des outils connectés sont là pour aider au diagnostic.

Samuel Bernard, avocat à Koohné, nous rappelle de son côté les démarches à accomplir lorsqu'on est victime, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Voilà quelques-uns des nombreux sujets de cette édition n°190.

Des petits et des grands bonheurs en famille ou entre amis, de la réussite dans toutes vos initiatives... Nous souhaitons à tous une très bonne année 2023 !

La Rédaction



Venu pour « tisser ensemble la natte et effacer les désaccords », le ministre Darmanin a été reçu coutumièrement à Koohné.

Gérald Darmanin à l'écoute des préoccupations du Nord

Accueil coutumier, rencontre avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine et les élus, déjeuner avec des jeunes Calédoniens puis visite de l'entreprise BlueScope Acier et visite à la gendarmerie de Poya : le ministre de l'intérieur et des outre-mer Gérald Darmanin s'est montré très à l'écoute lors de son déplacement dans le Nord. L'avenir dira s'il a entendu les préoccupations.

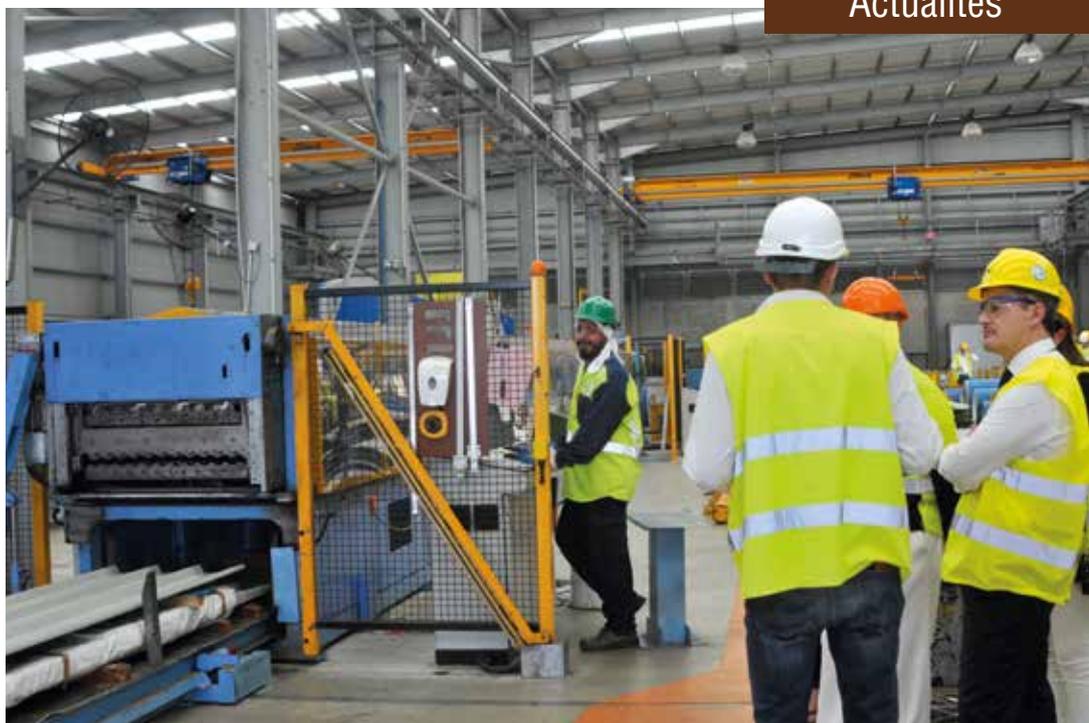


Le ministre s'est ensuite entretenu avec le président de la province Nord Paul Néaoutyine puis avec les élus de l'assemblée. Il a notamment été interpellé sur la question du recrutement des médecins étrangers, une disposition que le gouvernement calédonien entend mettre en oeuvre pour répondre à la pénurie de soignants.



« Pour lui expliquer d'où venait notre revendication d'indépendance, je lui ai juste raconté qu'on nous punissait à l'école lorsque nous parlions notre langue, ou encore qu'on nous tirait dessus lorsqu'on traversait la propriété du colon pour aller de la tribu au magasin plutôt que de faire un grand détour... Nous voulons aujourd'hui établir de nouveaux liens avec la France » indique Victor Tutugoro. Comme les responsables politiques de tous bords, l'élu a trouvé Gérald Darmanin « très à l'écoute ».

Directeur général de BlueScope Acier et président de la Fédération des industries de Nouvelle-Calédonie (FINC), Xavier Benoist se réjouissait de faire visiter au ministre une usine de transformation locale. Une société qui fabrique des tôles à partir d'acier provenant de Nouvelle-Zélande, avec comme matière première du sable noir volcanique. Elle fait partie d'un groupe présent dans tout le Pacifique. L'antenne de Koohné implantée depuis 2013 se tourne de plus en plus vers la construction de kits. Mais bien que la visite de la mine SLN de Népoui ait été annulée à la dernière minute en raison des conditions météo, le nickel a encore une fois supplanté tous les autres sujets lors du point presse...



« Pas de soutien sans projet industriel »



À la question de savoir si la France viendrait une nouvelle fois au secours du nickel calédonien, le ministre Darmanin a mis les points sur les i en soulignant qu'il n'y aurait pas de soutien sans la définition d'une stratégie.

S'il ne s'est pas rendu sur le site minier de Népoui, le ministre a consacré une grande partie du point de presse organisé à l'issue de la journée à la question du nickel. « La France sera toujours aux côtés de la Nouvelle-Calédonie et elle est très fière de son nickel » a-t-il notamment

souligné. « Mais elle ne peut pas se contenter de faire des chèques. Partout sur le territoire mondial, le nickel est une source de richesses. En Nouvelle-Calédonie, malgré le travail des ouvriers, des sous-traitants, le travail des politiques et pour des raisons diverses, on ne peut pas dire que le nickel permette à l'économie

de vivre et de créer de la richesse, alors même qu'on a de plus en plus besoin de nickel dans le monde, notamment pour les batteries. Au moment où les batteries électriques deviennent un enjeu de souveraineté, au moment où la France veut créer cette filière, où on installe de grandes usines, on a du mal à comprendre comment ici on ne profite pas de cet essor... » Gérald Darmanin a évoqué la nécessité d'avoir un projet industriel pour le nickel, une question évoquée avec le président Néaoutyine, comme la veille avec la présidente de la province Sud et le président du gouvernement Louis Mapou. « Les actionnaires doivent également prendre leurs responsabilités » a-t-il ajouté.

Plusieurs groupes de travail ont été lancés à l'occasion du déplacement du ministre de l'Intérieur et des Outre-mer, notamment sur le foncier, le réchauffement climatique ou les institutions. « Il y aura un groupe de travail sur le nickel et je m'y investirai personnellement » a souligné Gérald Darmanin. ■

Les infos du moment

Chaque année au mois de novembre, les partis indépendantistes se réunissent en congrès. 2022 n'a pas fait exception. Voilà quelques infos politiques du moment. Et plus encore...

Union calédonienne : la pleine souveraineté en 2025

L'Union calédonienne tient son 53^e congrès à la tribu d'Azareu à Bourail. Le parti réaffirme qu'il ne participera à aucune discussion s'il n'est pas question de pleine souveraineté, avec une perspective fixée en 2025. Daniel Goa est reconduit à la présidence de l'UC pour une année.

Quatre ateliers se tiennent au cours de ces trois journées : le premier autour des discussions bilatérales avec l'État. Le deuxième concerne la prise en charge de la souveraineté et notamment la question de la citoyenneté. Le troisième atelier porte sur les relations avec les pays de la région, qui doivent être plus nombreuses selon les membres de l'UC. Le quatrième atelier est consacré à la définition d'une stratégie à long terme.

Lors de la conférence de presse qui suit le congrès, les responsables de l'UC affirment qu'ils iront à la rencontre des représentants de l'État à la fin du mois, mais que cela ne pourra en aucun cas être assimilé au lancement des discussions bilatérales sur la décolonisation.

Le Palika pour une pleine souveraineté en partenariat avec la France



Le congrès du Palika s'est une nouvelle fois prononcé sur l'option de souveraineté en partenariat avec la France. (©Palika)

Au sortir de son congrès à Yaté le même week-end, le Palika annonce sa volonté de participer aux rencontres avec Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur et des Outre-mer et Jean-François Carenco, ministre délégué chargé des Outre-mer. « *Ce que nous voulons dire à l'État, c'est que nous rentrons dans une période que l'on qualifie de transition, qui doit nous permettre de discuter sur les modalités d'accession à la pleine souveraineté* » indique Jean-Pierre Djaiwé, porte-parole du Palika. « *Nous devons discuter des compétences qui ont déjà été transférées et de celles qui doivent encore l'être, faire le bilan. L'État est-il prêt à nous accompagner ?* » Le Palika souhaite, au terme d'un calendrier qui reste encore à définir, l'organisation d'un référendum d'autodétermination sur l'accession du pays à la souveraineté, en partenariat avec la France.

« La violence, une impasse » rappelle le comité des sages

Dans un communiqué en date du 15 novembre, le comité des sages souligne le fait que « *notre histoire démontre que le recours à la violence aboutit toujours à des impasses et demeure l'expression de la faiblesse ou de l'absence d'une volonté réelle de dialogue et de négociation.* » Il réagit aux propos tenus par Daniel Goa, président de l'Union calédonienne. Pour rappel, le comité des sages est une instance réunissant des personnalités de différentes origines reconnues pour leur autorité morale, instance qui est chargée de veiller au respect des valeurs communes.

Météo : la Nina se poursuit en 2023

La Nina qui se poursuit pendant la saison chaude 2022-2023 maintient un risque élevé de voir survenir un phénomène cyclonique. Le risque d'inondation reste également important.

La SLN entend « surmonter la crise de trésorerie »



La SLN, ici lors d'une journée portes ouvertes, met tout en œuvre pour surmonter la crise de trésorerie, assure la direction. (©SLN)

Lundi 21 novembre : en raison d'un mouvement social, seul le personnel des quarts entre sur le site de Doniambo pour assurer le fonctionnement des fours. Le Syndicat général des travailleurs de l'industrie de Nouvelle-Calédonie, majoritaire à la SLN, demande à rencontrer la Pdg d'Eramet Christel Borjes, de passage en Nouvelle-Calédonie pour le conseil d'administration de la SLN. Avant le week-end, par voie de communiqué, la direction de la SLN assurait mettre tout en œuvre pour surmonter la crise de trésorerie, évoquant « *un contexte volatil, difficile à anticiper...* » Un contexte marqué par le recul des prix moyens entre le 1^{er} et le 3^e trimestre du ferronickel (-27%) et du minerai de nickel (-13%), et par la hausse

des coûts de matières premières sur les neuf premiers mois de l'exercice 2022 par rapport à la moyenne de l'année 2021 : +100 sur le fuel, + 300 % sur le charbon, + 43% sur le fret.

« La SLN s'est placée sous mandat ad hoc (procédure amiable et confidentielle) afin de mener des discussions avec toutes les parties prenantes pour trouver des solutions pérennes à ses problèmes structurels » indique encore le communiqué, présentant ainsi les mesures immédiates : réduction drastique des coûts dans tous les secteurs de l'entreprise, remobilisation des équipes autour de l'efficacité et de la productivité pour un retour à un rythme de production en phase avec les objectifs, en toute sécurité.

L'Europe finance la transition énergétique

Le 19^e forum annuel de l'Union européenne et des pays et territoires d'Outre-mer se tient à Nouméa le 22 novembre. A cette occasion, de nouvelles subventions sont accordées à la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 2027. Près de 3,7 milliards sont attribués au pays pour financer la transition énergétique.

Commercialisation de la viande de chasse : une délibération à revoir

Afin de prélever plus de cerfs sauvages dans le milieu naturel et dans le même temps plus de cochons sauvages, qui sont toutes deux des espèces nuisibles pour l'environnement, une délibération est dans les tuyaux. L'objectif est également de valoriser les viandes de cerf et de cochon issues de la chasse selon des critères économiques et sanitaires satisfaisants. Le comité consultatif de l'environnement, saisi par le président du congrès pour émettre un avis sur la délibération, a estimé qu'en l'état, celle-ci ne le garantissait pas.

Une semaine pour réduire ses déchets

Du 19 au 26 novembre, la province Nord initie différentes opérations pour sensibiliser ses agents et le public à



Pendant la semaine de réduction des déchets, une collecte des sacs de fertilisants a été organisée avec l'association Coleo et le soutien de la province Nord. (©DR)

la réduction des déchets : atelier de création avec du tissu de récupération, racommodage de vêtements, atelier de confection de décorations de Noël avec des matériel de récupération ou des matériaux naturels biodégradables, emballages de cadeaux avec du tissu de récupération.

Un atelier de permaculture est destiné à remodeler les jardins autour de l'antenne de la DDEE du sud minier à Canala.

Un concours est mis en place dans les internats provinciaux afin d'évaluer la quantité de déchets alimentaires produits en une semaine. Celui qui aura gaspillé le moins de nourriture se voit attribuer une récompense.

Avec le soutien de la province Nord, l'association Coleo organise une collecte des emballages vides de produits fertilisants (sacs en plastique ou bidons) qui sont exportés ou recyclés localement.

Covid : le virus circule plus vite

Début novembre, le nombre de personnes touchées par le Covid a doublé en une semaine et la vitesse de propagation du virus ne cesse d'augmenter. Le port du masque est de nouveau en vigueur dans les hôpitaux du Nord. ■

Holothuries : les « têtes noires » et « têtes blanches » protégées

Depuis 2019, deux espèces d'holothuries, la tête noire et la tête blanche, sont inscrites sur l'annexe II de la CITES, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Afin de garantir une gestion durable des ressources, des quotas sont définis à l'échelle du pays. Les quotas étant atteints pour 2022, la pêche de ces deux espèces est provisoirement fermée en Province nord depuis le 1^{er} novembre et jusqu'au 28 février 2023 inclus. Pour rappel, les personnes qui pêchent et transportent des bêtes de mer doivent être obligatoirement détentrices d'une autorisation de pêche délivrée par la province Nord et d'une autorisation spéciale « holothuries ».

FERMETURE TEMPORAIRE DE LA PÊCHE
AUX ESPÈCES CITES* HOLOTHURIES TÊTE NOIRE ET TÊTE BLANCHE
DU 1^{ER} NOVEMBRE 2022 AU 28 FÉVRIER 2023 INCLUS
par arrêté 2022-657/796 du 04 Novembre 2022

Tête blanche Tête noire

PÊCHE INTERDITE		
DETENTION AUTORISÉE		DETENTION INTERDITE
01/11	30/11	28/02

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 30 NOVEMBRE 2022
LE TRANSPORT, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION
SONT AUTORISÉS

DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022 AU 28 FÉVRIER 2023
LE TRANSPORT, LA TRANSFORMATION, LA COMMERCIALISATION
SONT INTERDITES

PROTÉGEONS NOS RESSOURCES, RESPECTONS LA RÉGLEMENTATION

* La Convention internationale CITES sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction réglemente le commerce international des espèces vulnérables ou en voie d'extinction.



Les élèves qui ont contribué à ce travail initié par la vie scolaire ont apporté des explications sur les symboles qui entourent la poignée de mains.



Discrète mais néanmoins bien présente, la figure de Michel Rocard, Premier ministre au moment de la signature des accords de Matignon, qui a donné son nom à l'établissement.

Un graff pour perpétuer la mémoire

Il y a trente ans, la construction du lycée agricole s'achevait à Pouembout dans la foulée des accords de Matignon-Oudinot. Pour rappeler ce contexte historique exceptionnel, une fresque évoquant la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur a été inaugurée le 18 novembre à l'entrée du lycée en présence de nombreux invités.

L'initiative a été portée par les éducateurs de la vie scolaire et notamment par Dean Goendo, qui est aussi graffeur, et Camille Poapidawa, sculpteur. Les élèves volontaires ont contribué tout au long de l'année de ce trentième anniversaire de l'établissement à la réalisation d'une fresque à l'entrée du lycée Michel Rocard. Un graff qui représente la poignée de mains entre Jean-Marie Tjibaou et Jacques Lafleur.

Devoir de mémoire

Le Premier ministre de l'époque, Michel Rocard, l'un des artisans de ces accords de paix dont l'établissement porte

le nom depuis 2016, est également reconnaissable dans un coin de l'oeuvre. Un cheval, des flèches faitières, un arc-en-ciel symbolisent la dimension multiculturelle de l'établissement.

En ce 18 novembre, de nombreux invités ont fait le déplacement pour assister au dévoilement du graff : Marie-Claude Tjibaou, veuve de Jean-Marie Tjibaou accompagnée de son fils Emmanuel, Isabelle et Pascal Lafleur, enfants de Jacques Lafleur, mais aussi le député Nicolas Metzdorf, qui a été élève de l'établissement, Rock Wamytan, président du Congrès, le vice-recteur Erick Roser qui représente le président du gouvernement Louis Mapou et Isabelle Champmoreau, membre du



Les nombreux invités ont été conviés à une visite de l'établissement avec le directeur, Pascal Laborde.



Marie-Claude Tjibaou, veuve du leader indépendantiste et Isabelle Lafleur, fille de Jacques Lafleur ont apprécié cet hommage qui perpétue le devoir de mémoire.

gouvernement en charge de l'enseignement. Nadeige Faivre, première vice-présidente de la province Nord et présidente du conseil d'administration du lycée salue l'initiative de l'équipe de la vie scolaire et évoque le nécessaire devoir de mémoire. « *Le respect de ceux qui nous ont ouvert le chemin.* »

Éclairer les choix de demain

Le vice-recteur Erick Roser souligne le fait qu'en trente ans, le pourcentage de jeunes d'une classe d'âge qui arrivent jusqu'au bac a été multiplié par quatre et même plus. De 16 à 73% actuellement. Depuis trente ans, le lycée de Pouembout a permis à plusieurs générations de se former sur place, sans connaître les difficultés, logistiques et financières notamment, que représente le fait pour des jeunes du Nord d'être scolarisés à Nouméa.

Erick Roser rappelle l'une des vertus de ce genre de commémoration qui permet « *de nouer des chaînes entre les générations.* » « *Se souvenir d'hier pour éclairer les choix de demain* » ajoute-t-il. Les enjeux de la transition écologique font notamment partie des défis pour les années à venir.

La journée se poursuit par une visite de l'établissement avec des arrêts pour présenter différentes filières notamment les filières technologiques et professionnelles, relativement nouvelles dans l'établissement. Sous la halle des sports, l'équipe « *Génération 2024* » avec son enseignante d'EPS Vanessa Courtot, présente l'une de leurs initiatives, des « *mini-jeux olympiques* » pour les classes de maternelle de la zone.

Le lycée Michel Rocard accueille désormais plus de 900 élèves et avec ses 500 internes, il représente le plus gros internat de Nouvelle-Calédonie. Un nouveau défi là aussi. ■



Un groupe d'élèves du projet « *Génération 2024* » avec leur enseignante Vanessa Courtot présente une de leurs initiatives : l'organisation de mini-jeux olympiques pour les maternelles de la zone.



Dans l'atelier, Thierry Boulain, professeur en BTS génie mécanique production, ici aux côtés de Nadeige Faivre, vice-présidente de la province Nord qui est aussi présidente du C.A. du lycée, détaille les filières industrielles.



Un groupe d'élèves du projet « *Génération 2024* » avec leur enseignante Vanessa Courtot présente une de leurs initiatives : l'organisation de mini-jeux olympiques pour les maternelles de la zone.

Mobilisés contre l'illettrisme

Dans les internats, dans les points information jeunesse, au sein des services de la province Nord, différentes initiatives ont été organisées par la direction de l'enseignement, de la formation et de l'insertion professionnelle (Defij) à l'occasion de la semaine de lutte contre l'illettrisme au mois de septembre.

(Photos Defij)



De nombreuses animations ont été organisées dans les internats, notamment des jeux de société. Des revues et des livres ont été mis à disposition des élèves pour leur donner envie de lire comme ici à l'internat de Hienghène.



Pour sensibiliser les agents de la collectivité, Raïssa Kasovimoin, qui a coordonné les initiatives organisées par la province dans le cadre de la semaine contre l'illettrisme, a installé un calicot à l'entrée de la Defij, avec la cheffe du service formation Gina Etienne, un agent du service, Yasmine Poy-Yethy et Lekia Kamouda, coordinatrice du réseau d'information jeunesse.

Dans les Points information jeunesse et au Bureau information jeunesse à Koohnê, les jeunes de passage et l'équipe de la Defij ont été conviés à un quart d'heure de lecture à haute voix. Le directeur de la Defij, Thierry Dombrowsky (à droite) a depuis été nommé secrétaire général de la province Nord.



Les conteurs de l'association Tâgadé ont animé plusieurs soirées dans les internats, comme ici à Hienghène.



Écrire des poèmes était également l'une des propositions, avec des exercices autour du haïku à l'internat de Poindimié, ces poèmes d'origine japonaise extrêmement brefs.

Réapprendre à lire, écrire, compter

Les personnes en situation d'illettrisme ont été scolarisées sans acquérir durablement les compétences de base, lecture, écriture, calcul. Cela concerne environ 18% de la population en Nouvelle-Calédonie, des personnes de tous les âges (53% ont plus de 45 ans). Cela n'empêche pas de travailler : 51 % des personnes concernées par l'illettrisme ont un emploi, mais cela entraîne une souffrance. Et la province Nord comme d'autres collectivités a décidé de prendre des mesures pour sensibiliser ses agents. Et proposer des solutions à ceux qui le souhaitent pour réapprendre à lire, écrire et compter : c'est possible à tout âge ! Dans les établissements scolaires, il s'agit surtout de faire de la prévention.

L'ensemble des actions proposées par la collectivité sont labellisées par l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI). Les Journées nationales d'action contre l'illettrisme sont l'événementiel phare annuel de l'ensemble des acteurs qui œuvrent de près ou de loin dans la lutte contre l'illettrisme.

Les journées défense et citoyenneté, un indicateur

Les journées défense et citoyenneté sont l'occasion de mesurer l'importance de l'illettrisme. En 2016, parmi les 4671 jeunes Calédoniens ayant participé aux tests de lecture et de compréhension des JDC, 33,1 % rencontraient des difficultés dans le domaine de la lecture, dont la moitié des difficultés sévères.

Il n'est jamais trop tard pour apprendre

A Koohnê, des bénévoles de la Croix-Rouge qui sont des enseignants à la retraite proposent des séances individuelles pour réapprendre les compétences de base, lire, écrire, compter.

Renseignement au 44 50 84 ou 83 29 97.

La DDEE endeuillée

La disparition accidentelle de Larissa Martin, cheffe adjointe du service de l'agriculture à la direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord a suscité une vive émotion au sein de la collectivité, où elle manque déjà beaucoup, à beaucoup de gens...



Dans le magazine Le Pays du mois d'octobre, Larissa Martin détaillait les travaux prévus pour la rénovation et l'agrandissement des silos de Pouembout, espaces de stockage pour les céréales. Cheffe adjointe du service agriculture à la DDEE depuis 2018, la jeune femme originaire d'une famille d'éleveurs à Ouégoa, avait fait son BTS agricole au lycée Michel

Rocard à Pouembout. Elle avait ensuite intégré la province Nord, d'abord à l'antenne de la DDEE à Pouembout où elle était en charge des grandes cultures et des vergers de fruitiers. Après avoir obtenu une licence par validation des acquis de l'expérience, elle avait rejoint la direction de la DDEE à Koohnê.

Femme de terrain, elle mettait toute son énergie à faire avancer les dossiers et mener à bien les différents projets dont elle avait la charge, au bénéfice de l'ensemble des agriculteurs, éleveurs et horticulteurs de la Province nord.

Pour lui rendre hommage, elle qui aimait tellement les plantes et les couronnes de fleurs tahitiennes, les agents de la DDEE ont décidé d'en porter pour leur regroupement de fin d'année. Un hommage à leur collègue parmi d'autres.

A sa famille, à ses proches, la rédaction adresse ses sincères condoléances. ■

L'assemblée en bref

Plusieurs délibérations ont été adoptées lors de l'assemblée de la province Nord le 28 octobre, qui concernent notamment le code de l'environnement.

Des mises à jour ont été effectuées dans le code de l'environnement, principalement sur la réglementation de la pêche. Ces modifications visent principalement :

- l'interdiction de l'usage de la palangre de fond concernant la pêche des poissons profonds,
- l'extension du délai du 1er au 31 mars concernant les demandes de renouvellement des autorisations de pêche,
- l'obligation du marquage des queues de langouste pour la pêche non professionnelle. ■



Visite du pavillon tropical du FSH à Pouembout lors du symposium sur l'habitat océanien. Un logement construit en pinus local.

Habitat océanien : s'inspirer des réussites

Comment améliorer les conditions de logement des familles, leurs proposer un habitat qui corresponde à leurs habitudes de vie, tout en restant dans des budgets acceptables... C'est l'une des questions soulevées durant le symposium sur l'habitat océanien, qui s'est déplacé le temps d'une journée dans le Nord. Avec des visites sur le terrain pour partager des exemples inspirants.

À la fin d'une journée d'échanges et de visite de terrain, les participants du symposium sur l'habitat océanien se retrouvent dans l'amphithéâtre de l'antenne de l'université de Baco. L'équipe de l'Office polynésien de l'habitat est invitée par Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement en charge de l'habitat, à expliquer son organisation et son activité. Ses membres insistent sur le choix des autorités de financer presque intégralement les logements des familles modestes afin de leur offrir des conditions de vie dignes et éviter les dérives des enfants. Le mot de la fin revient à un invité néo-zélandais qui, lui aussi, rappelle que la qualité de l'habitat contribue à la bonne santé de la population. Un logement est décidément plus qu'un simple toit au-dessus de la tête...

La journée dans le Nord avait débuté

par la visite de l'un des dix « pavillons tropicaux nord » du Fonds Social de l'Habitat à Pouembout. « En 2017, le FSH avait organisé un concours dans l'objectif de diversifier l'offre de logement social, en tenant compte du mode de vie océanien » a expliqué l'architecte du FSH Laurence Ribot. L'originalité de cette initiative est que les six équipes retenues avaient chacune construit, avec le même budget, un prototype, au lotissement Val Nindhia de Pouembout. Une journée portes ouvertes avait permis au public, au-delà du jury, de désigner comme lauréat le projet de l'architecte Claire Lallié avec Bois du Nord.

Matériaux locaux

La particularité de ce pavillon tropical nord est de valoriser le pinus local qui a poussé sur le plateau de Tango

et qui est exploité par Bois du Nord, dont la scierie se trouve à Netchaot. Dans ce logement, 90% des matériaux sont locaux. Et la tôle isotechnic utilisée est produite localement tout comme les fenêtres à jalousies, à partir de matières premières importées. L'implantation et la conception de la maison sont prévues pour favoriser la ventilation naturelle, avec des débords de toit pour protéger les façades des rayons du soleil. Les ouvertures garantissent la ventilation et la lumière naturelle à l'intérieur des pièces. Un espace commun « généreux » au centre du logement s'ouvre par deux grands volets coulissants, il est encadré de chambres de part et d'autre.

Sur les dix logements construits dans un nouveau lotissement de Pouembout, six ont été vendus et sont déjà occupés. Les quatre derniers sont en passe d'accueillir leurs propriétaires.



La visite dans le Nord avec Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement en charge de l'habitat et Victor Tutugoro, vice-président de la province Nord en charge de l'aménagement et du foncier a permis de mettre en lumière différentes initiatives inspirantes.

Les bénéficiaires du FSH sont les salariés du privé. Les fonctionnaires et les patentés sont exclus. « *Les familles qui peuvent être bénéficiaires ont de plus en plus de difficulté à obtenir un prêt bancaire* » souligne Laurence Ribot du FSH.

Le modèle devait être construit par l'opérateur de logement social dans d'autres lotissements dans d'autres communes, mais il reste à faire dépasser les préjugés par rapport aux constructions en bois. « *L'histoire des trois petits cochons avec la maison en paille et en bois qui ne résiste pas a laissé des traces* » s'amuse l'architecte Claire Lallié. Elle constate que même les professionnels ont des réticences, sur le bois en général et en particulier sur le bois local. Peu de charpentiers ont pris l'habitude de travailler le pinus local, explique-t-elle.

Normé et certifié

Le pinus local répond pourtant désormais aux normes en vigueur et la scierie de Bois du Nord a été la première à bénéficier d'une certification, comme le constate la délégation en visite en début d'après-midi à Netchaot. Charles Lheureux, directeur d'exploitation de Bois du Nord, présente les différentes phases du travail des grumes, notamment le processus de séchage et de triage pour fournir un bois de qualité. Serge Darmizin, président de la société Bois du Nord insiste de son côté sur le traitement du



Le pavillon tropical du FSH a été choisi dans le cadre d'un concours parmi six projets qui ont tous été construits à Pouembout, a expliqué Laurence Ribot, architecte au sein du FSH. C'est celui de Claire Lallié, architecte, avec la société Bois du Nord, qui l'a emporté.



Charles Lheureux, directeur d'exploitation de Bois du Nord guide la visite de la scierie située à Netchaot.

bois, avec un produit qui ne contient pas de CCA (cuivre, chrome, arsenic) aujourd'hui interdit en France mais encore utilisé dans certains pays qui exportent du bois vers la Nouvelle-Calédonie.

Le pinus local reste encore plus cher que du bois d'importation produit dans d'énormes scieries industrielles, notamment en Nouvelle-Zélande, analyse encore Serge Darmizin, évoquant un nécessaire soutien du gouvernement pour préserver cette filière en difficulté. Bois du Nord est actuellement soumis à un plan de redressement.

Charles Lheureux revient sur la qualification acquise par un personnel volontaire, avec des salariés qui ont

obtenu, au-delà de leur formation sur le tas, une certification pour le triage. « *Les tribus environnantes sont actionnaires à 5% dans Bois du Nord. Nord avenir détient 45% du capital, des actions qu'elle est susceptible de céder aux tribus lorsque la rentabilité de l'activité sera acquise* » indique encore le président de Bois du Nord.

Conjuguer droit coutumier et droit commun

L'implication des tribus, c'est aussi ce que Patricia Goa, élue provinciale et membre d'un clan de la tribu de Bako, souhaite mettre en avant en amenant le groupe visiter le lotissement résidentiel du GDPL de Bako.

La délégation a volontairement fait le tour de toute la zone commerciale en voiture, pour apprécier le développement réalisé sur foncier coutumier.

Au moment de la construction de l'usine du Nord, le développement s'accélérait d'un côté de la RT1. De l'autre côté, sur des terres de GDPL issues de la redistribution opérée après les Évènements, il n'aurait pu rien se passer. « *Un GDPL est une structure de droit commun, mais le foncier relève du droit coutumier. Il faut beaucoup de courage pour arriver à monter un projet* » indique Patricia Goa. Elle rappelle les différents types de foncier qui coexistent en Nouvelle-Calédonie : foncier privé, foncier appartenant aux collectivités publiques et foncier coutumier soumis à la règle des 4 i, c'est-à-dire incessible, insaisissable, incommutable et inaliénable. Il ne peut donc pas être hypothéqué. « *Lorsqu'on va devant un banquier pour lui demander 148 millions, il faut parler un langage commun avec lui et surtout trouver des partenaires* » poursuit Patricia Goa.

La première opération menée par le GDPL de Bako a été la création de la zone artisanale. Pour le lotissement résidentiel, le GDPL a bénéficié du soutien de la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignations,



Patricia Goa, élue provinciale qui est elle-même membre du GDPL de Bako, retrace les difficultés et les réussites du projet de parc d'aménagement de Bako lors de la visite du lotissement résidentiel. « *Il a fallu trouver des solutions pour conjuguer droit commun et droit coutumier* » souligne à ses côtés Eric Pannoux, directeur territorial de la Banque des territoires, partenaire de ce projet.

c'est-à-dire l'État) et de la Secal. Une première tranche de 15 villas a été construite, pour des familles plutôt aisées, suivie d'une deuxième tranche plus sociale de 20 logements en partenariat avec la SIC. Avec toujours le souci d'offrir à chacun de l'espace et une vue dégagée. Il n'y a pas de clôtures entre les lots. « *Les banques ont accepté de nous accorder un prêt. Il a fallu faire des baux, dissocier le foncier et le bâti comme cela se fait dans beau-*

coup de pays du monde. Cela nous a permis de conjuguer le droit coutumier et le droit commun » souligne Éric Pannoux, directeur territorial de la Banque des territoires.

Le symposium se poursuit les jours suivants à Nouméa avec des contributions diverses d'intervenants locaux et internationaux. Des échanges constructifs pour imaginer l'habitat océanien de demain... ■

50 millions pour le redressement de Bois du Nord

Lors de l'assemblée de la province Nord du 28 octobre, une subvention de 50 millions a été accordée à la société Bois du Nord (30 millions d'aide à la trésorerie et 20 millions d'aide à l'investissement) afin de l'aider à mettre en œuvre son plan de redressement.



La société Bois du Nord a été créée en avril 2016 avec comme actionnaires Nord avenir (46%), M. Henry Sechet (24,5%) et la société civile Naouena représentant les intérêts locaux (5%). Son objet est la fabrication et la pose de constructions en bois, à partir des pinus du plateau de Tango à Koohnê. Depuis août 2019, la société a été placée en procédure de sauvegarde.

Après deux années d'exécution du plan de sauvegarde, la situation s'est dégradée de nouveau début 2022 en raison d'une longue période d'intempéries, de pannes de plus en plus nombreuses dues au sous-dimensionnement du matériel et à des problèmes de compétences des personnels, indique le rapport soumis aux élus. « *L'activité maintenue de kits de construction à Nouméa s'est avérée déficitaire et la vente au détail difficile face*

à la concurrence du bois d'importation. » L'entreprise est aujourd'hui tenue de transmettre au tribunal un plan de restructuration afin d'éviter la mise en liquidation.

Le plan de restructuration mis en œuvre avec l'aide financière de la province Nord prévoit la fermeture des deux points de vente au détail à Ducos et à Koohnê et l'arrêt de l'activité de kits de construction à Nouméa. Les produits de la scierie seront écoulés auprès des négociants-importateurs.

La production de la scierie sera recentrée sur une gamme plus étroite de produits de bonne valeur ajoutée.

Le plan prévoit le maintien de 18 emplois sur Koohnê et le licenciement de tout l'effectif de Nouméa soit 12 personnes, ainsi qu'un licenciement à Koohnê. ■

Du nouveau sur le campus de Bako

Le chantier d'agrandissement de l'antenne de l'Université de Nouvelle-Calédonie est en cours à Koohnê. L'extension du laboratoire doit notamment permettre l'accueil de scientifiques et la création d'une nouvelle filière en sciences exactes dans les années à venir. La nouveauté en 2022 est l'ouverture d'un diplôme universitaire « *Médiateur artistique et culturel* ».



Les travaux en cours à l'antenne de l'université de Nouvelle-Calédonie à Koohnê visent à agrandir le laboratoire, notamment pour offrir des espaces de travail aux chercheurs du Cresica de passage dans le Nord. Le Cresica, Consortium pour la recherche, l'enseignement supérieur et la recherche compte neuf membres, il réunit l'enseignement supérieur, les instituts de recherche et le centre hospitalier territorial.

En plus des formations actuellement existantes (voir encadré), une nouvelle filière dans le domaine des sciences exactes devrait ouvrir dans les années à venir. « Cela pourrait être une licence SVT avec option agronomie, en relation avec le lycée Michel Rocard » anticipe le responsable de l'antenne, Samuel Gorohouna.

Spécialité

« *savoirs océaniques* »

La nouveauté de l'année 2022 est l'ouverture d'un diplôme universitaire de « *médiateur artistique et culturel* » spécialité « *savoirs océaniques* ». Une formation financée avec le concours de la province Nord (une subvention de 400 000 XPF a été accordée

à l'UNC lors de l'assemblée de la province Nord le 28 octobre 2022), la province des Iles et la Mission aux affaires culturelles. Les quinze stagiaires s'acquitteront de droits d'inscription. « *Après une dizaine d'années d'exercice sur le terrain calédonien, l'équipe du département musique traditionnelle et chant polyphonique océanien (DMTC-PO) a identifié des besoins spécifiques de professionnalisation en médiation artistique et culturelle* » a-t-il été expliqué aux élus. « *Le partenariat avec les enseignantes-chercheuses de la licence Langues et cultures océaniques de l'UNC permet de concrétiser cette formation inédite conçue pour développer les compétences spécifiques liées à la mise en œuvre de projets de médiation en contexte plurilingue et pluriculturel.* »

Ce parcours professionnalisant d'une année est conçu sur la base d'une pédagogie active en partenariat avec le DMTCPO et des intervenants professionnels. Elle se concentre sur le « *savoir-agir professionnel* » avec la participation active à une production artistique collective, participation qui est encadrée par des tuteurs.

La formation qui s'adresse à des candidats de niveau bac minimum, débouchera sur une attestation qui évoluera en certification universitaire. ■

Les travaux d'agrandissement de l'antenne de l'UNC à Koohnê doivent notamment permettre d'offrir des espaces de travail aux chercheurs de passage.

Les formations

• Eco gestion

Depuis l'ouverture, l'antenne de l'UNC dans le Nord propose la formation Licence éco-gestion. « *Nous avons prévu au départ de ne proposer que la première année* » explique Samuel Gorohouna. « *Il y avait beaucoup de personnes en reprise d'études dans la première promotion. Ils auraient arrêté en première année si nous n'avions pas ouvert la deuxième, puis la troisième année. Parmi les quinze diplômés en licence éco-gestion en 2020, quatre ont poursuivi en master en métropole. Deux ont réussi des concours de l'administration.* »

Amélie Chung, aujourd'hui docteure en économie, est la première à avoir soutenu sa thèse à l'antenne de l'UNC à Bako fin 2021.

• DAEU

Le diplôme d'accès aux études universitaires a été une nouvelle fois proposé cette année. Cette formation équivalente au bac permet notamment d'intégrer un cursus universitaire. Elle constitue une seconde chance pour des personnes qui ont interrompu leur scolarité.

• Diplôme universitaire (DU) droit coutumier

• Capacité en droit (à distance)

Victimes de violences : les démarches à faire

Chaque année, la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes est célébrée le 25 novembre. Avocat à Koohnê, Samuel Bernard présente les différentes démarches qui peuvent être entreprises par les victimes

Les violences peuvent prendre plusieurs formes : physiques, économiques, morales ou psychologiques.

Elles peuvent être sanctionnées, à condition qu'elles ne soient pas une réponse à d'autres violences.

Si vous êtes victime, la procédure à suivre est la suivante :

- **Se rendre chez un médecin** pour établir un certificat médical qui précise le nombre de jours d'ITT (incapacité temporaire de travail).
- **Déposer plainte à la gendarmerie.** Une simple « *main courante* » ne suffit pas. Les gendarmes ont un modèle d'interrogatoire qui permet d'être précis dans les faits dénoncés. Si vous choisissez de déposer juste une main courante, gardez-en une copie, cela pourra servir de preuve en cas de récidive, prouver que les violences étaient régulières.
- **Citation directe par un avocat :** il est aussi possible de saisir directement le tribunal par le biais d'un avocat. Il faut avoir réuni tous les éléments de preuve. Cette solution peut être choisie par exemple si la plainte a été classée sans suite.
- **Plainte devant le juge d'instruction :** si le Parquet (le procureur) est resté silencieux pendant trois mois ou si l'affaire a été classée sans suite, il est possible de déposer une plainte directement devant le juge d'instruction. Cela doit se faire à Nouméa car il n'y a pas de juge d'instruction à Koohnê.
Retirer sa plainte : il est toujours possible de retirer sa plainte, mais cela ne stoppe pas la procédure. L'auteur des faits de violences sera jugé.

Les professionnels libérés du secret

Les professionnels soumis au secret professionnel comme les médecins par exemple, sont libérés de ce secret s'ils constatent que des blessures correspondent à des violences. Ils ont même obligation de le faire. Ils doivent alors contacter le Parquet.

Circonstances aggravantes

A noter : en cas de violence, le fait que la victime soit enceinte ou tout état de vulnérabilité est une circonstance aggravante.

De même, aucune violence n'est excusée par le lien de parenté entre l'auteur et la victime. C'est au contraire une circonstance aggravante. Il en va de même pour des personnes qui vivent sous le même toit.

Se constituer partie civile

Devant le juge, la victime peut se constituer partie civile. Elle devient alors partie prenante du procès et peut demander des actes (confrontation, expertise, transport sur le lieu des violences, audition d'un témoin...). Elle a le droit de demander des dommages et intérêts.

Il est possible de se constituer partie civile au cours de l'audience, jusqu'aux réquisitions du ministère public (du procureur). Il faut alors présenter au moins un certificat médical.

Demander l'aide judiciaire

Devant un tribunal, tout le monde a le droit d'être assisté, conseillé et/ou défendu par un avocat. L'avocat assiste, défend, conseille les personnes physiques comme les personnes morales (un clan par exemple), les prévenus comme les victimes. Pour les mineurs, l'avocat est obligatoire



Samuel Bernard, l'un des deux avocats installés à Koohnê, explique la démarche à suivre en cas de violences

devant le tribunal pour enfants.

Trop peu de gens savent qu'ils peuvent bénéficier de l'avocat commis d'office ou de l'aide judiciaire.

Dans ce cadre, les honoraires de l'avocat sont pris en charge par les pouvoirs publics, soit totalement, soit partiellement, dans la cadre de la commission d'office pour le prévenu ou de l'aide judiciaire pour la victime, ou par l'assureur dans le cadre de la protection juridique, selon le plafond prévu au contrat d'assurance. Cela évite au justiciable, dans les conditions prévues par la loi, d'avoir à régler lui-même son avocat.

Les mesures d'éloignement

Ordonnance de protection : Les victimes de violences qui sont en danger peuvent demander en urgence au tribunal une ordonnance de protection. La personne en danger doit saisir le juge aux affaires familiales à Koohnê s'il vit en Province nord. Le juge est saisi par requête remise

ou adressée au greffe contenant les motifs de la demande et les pièces.

L'ordonnance de protection est délivrée dans un délai maximal de six jours à compter de la fixation de la date de l'audience.

Pour protéger la victime, le juge peut prononcer à l'encontre de l'auteur l'interdiction d'entrer en contact avec la victime, l'interdiction de se rendre dans certains lieux désignés, l'interdiction de détenir ou de porter une arme, une prise en charge sanitaire, sociale ou psychologique.

Le conjoint violent peut être écarté du domicile conjugal.

Si c'est la victime qui déménage, l'ordonnance de protection permet en outre la dissimulation du nouveau domicile de la victime, l'interdiction de contact de l'agresseur avec la victime, et la fixation des modalités de garde des enfants communs.

L'ordonnance de protection permet l'attribution prioritaire d'un logement social.

Des ordonnances de protection ont déjà été prononcées par le tribunal en présence d'assesseurs coutumiers, pour des personnes relevant du statut coutumier. ■

A propos des assesseurs coutumiers

Les assesseurs coutumiers siègent dans les litiges de droit civil mettant en cause deux justiciables de statut civil coutumier kanak pour permettre au juge professionnel non kanak d'appréhender la coutume et de pouvoir l'intégrer dans une décision dite de droit coutumier.

L'existence des assesseurs coutumiers a été instituée par l'ordonnance n°82-877 du 15 octobre 1982. Dans les faits, ils n'ont pris leurs fonctions qu'à compter de 1990 après les premières nominations.

La présence des assesseurs coutumiers permet également d'indiquer l'évolution de la coutume.

Une liste établie par les aires coutumières

Les assesseurs coutumiers sont élus après saisine des huit aires coutumières qui établissent tous les deux ans une liste de personnes connaissant la coutume, sur demande du Parquet général.

Toutes les candidatures sont ensuite examinées par la Cour d'Appel de Nouméa, et les nominations sont réalisées en fonction de leur expérience en matière d'assesseurs coutumiers ou des avis des Conseil d'Aires pour les assesseurs candidats pour la première fois.

Les assesseurs coutumiers doivent être de statut coutumier kanak, comme les citoyens qu'ils jugent.

Aujourd'hui, les assesseurs coutumiers interviennent sur tout le droit civil : en assistance éducative, en droit de la famille, sur intérêts civils, devant le juge des tutelles, en matière d'ordonnance de protection du conjoint, et pour les litiges fonciers coutumiers ou la remise en question de la qualité d'un chef coutumier par exemple.

Seul le droit civil implique la présence des assesseurs coutumiers, cela exclut le droit du travail, le droit commercial, le droit administratif...

Deux femmes ont siégé en tant qu'assesseurs coutumiers en Province nord par le passé, Scolastique Boiguivie et Johanna Tein. Il n'y en a plus aucune aujourd'hui.

Expo | « NOTRE NATURE » Isabelle Staron-Tutugoro

Centre culturel provincial Pomémie - Kooohné > 25 novembre au 22 décembre 2022








Contacts 47 11 06 - 93 43 65

f Centre Culturel Provincial Pomémie @ isatutugoro@hotmail.com




Conférence | Campus de Baco > le 1^{er} décembre 2022 à 18 h

Dispensaires

Dau ar (Bélep)	47 75 80
Canala	47 75 60
Hienghène	47 75 00
Kaala Gomen	47 75 70
Koohnê	47 72 50
Népoui	47 74 40
Ouégoa	47 74 80
Urgences CHN Pwêédi Wiimîa	42 66 66
Pwârâiriwâ (Ponérihouen)	47 75 30
Pweevo (Pouébo)	47 74 90
Pum (Poum)	47 74 70
Poya	47 74 30
Tuo-cêmuhi (Touho)	47 75 10
Vook (Voh)	47 74 60
Urgence CHN Koumac	42 65 15
Waa-Wi-Luu	47 75 40

Sages-Femmes libérales

Koohnê - Logie Karine	42 39 47
Koohnê - Frédérique Klein	52 75 16
Koumac - Raymond Sylvaine	47 53 08
Poindimié - Elodie Marnas	71 49 80

Médecins libéraux

Koohnê - Dr Schlumberger	42 33 88
Koohnê - Dr Taleb	47 56 00
Koumac - Dr Forcin	47 58 55
Dr Roth-Heitz / Dr Giraud	47 57 58
Pouembout Centre médical Val Nindiah	
Dr Castel-Bawa	47 13 14
Dr Tarpinian cardiologue	47 33 99
Poya - Dr Baecke	42 53 83
Pwêédi Wiimîa - Dr Genevois	42 36 36
Pwêédi Wiimîa - Dr Kiener	42 72 18
Voh - Dr Plantegenet Patrice	42 34 32
Waa-Wi-Luu - Dr Nonnon	42 36 00

Infirmiers libéraux

Koohnê - JM Carre	47 35 46 / 78 13 14
Koohnê - Laurence Pidoux	91 09 28
Koohnê - Nora Rossetto	99 10 67
Pwêédi Wiimîa - Michelle Decara	74 40 99
Jean-François Guilloux	78 42 66
Waa-Wi-Luu	42 53 02

Dentistes

Cabinet dentaire de Koohnê	47 38 88
Koumac	47 67 40 / 47 62 76
Pwêédi Wiimîa	42 74 14
Pwêebu	47 36 47

Pharmacies

Hienghène	47 30 30
Kaala Gomen	42 32 00
Koohnê	47 21 62
Koumac	47 59 60
Ouégoa	42 78 74
Pouembout (Mutualiste)	47 32 17
Pouembout (Pharmacie de)	41 94 41
Pwêédi Wiimîa	42 72 66
Pwârâiriwâ	42 78 00
Poya	47 10 81
Tuo-cêmuhi	42 80 00
Vook	42 48 01
Waa-Wi-Luu	42 50 50

Kinésithérapeutes

Hienghène	47 14 14
Koohnê	47 31 71
Koumac	47 62 47 / 42 70 70
Pwêédi Wiimîa	42 43 03
Pwârâiriwâ	42 70 15
Poya	42 54 16
Tuo-cêmuhi	47 14 14
Vook	47 27 23
Waa-Wi-Luu	42 48 42

Orthophoniste libérale

Koohnê - Pauline Gautier	87 60 97
Pwêédi Wiimîa - Julie Flamant	93 91 46

Orthoptiste

Koohnê - Catherine Devillers	79 84 23
------------------------------	----------

Ostéopathe DO

Touho/Poindimié - Sylvain Dorien	47 14 14
----------------------------------	----------

Psychologue libérale

Pouembout - Fanny Sigal	77.89.49
-------------------------	----------

> Santé

Pour grandir, j'ai besoin d'apprendre à faire SEUL

Faire à la place d'un enfant, ce n'est pas l'aider à grandir ! Mais attention : apprendre à faire seul ne signifie pas apprendre seul. Tout apprentissage nécessite d'être accompagné, guidé et valorisé en fonction de l'attente du moment.

Que l'on soit tout petit ou plus grand, nous avons tous besoin d'expérimenter nos possibilités corporelles, que ce soit pour faire du quatre pattes, marcher, courir, danser... Nous avons besoin de manipuler pour apprendre à réaliser quelque chose avec nos doigts, pour tenir un objet, pour s'agripper... Ou plus tard, pour écrire.

L'enfant fait toutes sortes d'expérimentations qui ne semblent pas avoir de sens, de but ou d'intérêt pour l'adulte. Mais cela est nécessaire pour soutenir un ensemble de schémas moteurs (créations de nouvelles organisations des fonctions au niveau du cerveau) de plus en plus complexes et de plus en plus fins et qui permettent petit à petit d'affiner à la fois son axe corporel (stabilité du corps constitué autour de la colonne vertébrale dans les aspects moteurs tout comme dans les fonctions émotionnelles), son attention, sa latéralité, et amener à des coordinations de plus en plus compliquées.

De nombreux « essais-erreurs »

Par exemple, pouvoir manipuler des cubes, les passer par la bouche peut enrichir l'exploration, comme imiter autrui en train d'assembler deux de ces cubes, puis les faire chuter avant de recommencer (les répétitions sont importantes pour découvrir dans son corps comment parvenir à réaliser au mieux et construire dans sa tête les avantages à en tirer parti...), et poursuivre par la suite par des aménagements plus compliqués encore. Être capable de plus en plus...

Il faut faire un nombre très important « d'essais-erreurs » pour acquérir une efficacité et une qualité gestuelle suffisante pour arriver à une automatisation du geste. C'est ainsi que l'on peut partir vers de nouvelles acquisitions qui



Pour grandir, l'enfant doit se sentir accompagné. Mais faire à sa place ne l'aide pas à évoluer.

demandent encore plus de précisions. Beaucoup d'apprentissages passent par le jeu.

Être encouragé, soutenu par l'adulte

L'envie de découvrir est essentielle pour apprendre. Sans envie, on ne réalise pas. Avoir envie, c'est aussi répondre à l'envie d'autrui, être reconnu et encouragé dans les efforts que l'on fait. L'enfant répond d'autant plus facilement aux sollicitations d'un parent lorsqu'il peut réaliser ce qui est attendu de lui. Les enfants adorent être encouragés par un sourire, par une reconnaissance de l'effort fourni (que ce soit pour toute acquisition nouvelle ou répétée). Si l'enfant n'y parvient pas, c'est que l'attente est trop forte ou qu'elle n'a aucun sens pour lui, ou qu'il n'a pas suffisamment été accompagné dans son épanouissement.

Il ne viendrait à personne l'idée de demander à un tout jeune enfant de

pêcher à l'épervier ! Il doit d'abord savoir apprivoiser l'eau, savoir comment se déplacer, que regarder... Une fois qu'il s'est trompé de nombreuses fois dans ses différents apprentissages, il peut apprendre à pêcher, puis à diversifier ses styles de pêches en fonction de ce qui lui est permis et appris... Pêcher à l'épervier est un art qui demande à ceux qui le pratiquent un nombre incroyable d'ajustements (des ajustements dans les gestes, dans le regard...).

Corriger une erreur ne peut prendre sens pour l'enfant que s'il avait toutes les cartes en mains, c'est-à-dire s'il a pu essayer de multiples fois sous un regard bienveillant, s'il a eu la capacité d'observer ou d'écouter.

C'est dire à quel point accompagner l'enfant dans ses capacités, les valoriser, c'est l'aider à prendre confiance en lui et lui donner envie d'acquérir

plus de capacités encore.

Faire à la place, ne donne plus place à l'autre, c'est faire pour lui (ou, contre lui. Comme le disaient Gandhi et Nelson Mandela : « *Tout ce qui est fait pour moi sans moi, est fait contre moi* ». Il faut faire ENSEMBLE et cela peut impliquer être juste à côté pour encourager, soutenir...

Une autre image : quand on guide quelqu'un, si on veut qu'il puisse refaire le chemin seul, il ne faut pas le tirer ni le pousser (il ne pourra pas gérer sa vitesse, sa direction... il pourrait perdre l'équilibre, être perdu), il faut se mettre à côté. ■



L'envie de découvrir est essentielle pour apprendre. Avoir envie, c'est aussi répondre à l'envie d'autrui, être reconnu et encouragé dans les efforts que l'on fait.

**Rubrique proposée par
Marie Gleize et Jean Roffinella
Psychomotriciens
au Centre mère-enfant**



**AVEC L'APPLI PL@NTNET,
LA FLORE DE NOUVELLE-CALEDONIE
EST À PORTÉE DE CLIC !**





Fernando, habitant de la tribu de Balade à Pweevo (Pouébo) fait partie des personnes qui collaborent à l'étude « *Subsistance* ». Les scientifiques qui l'accompagnent prennent des notes sur les espèces pêchées pour nourrir la famille. Et ce ne sont pas toujours des coquillages mais parfois aussi du poisson.



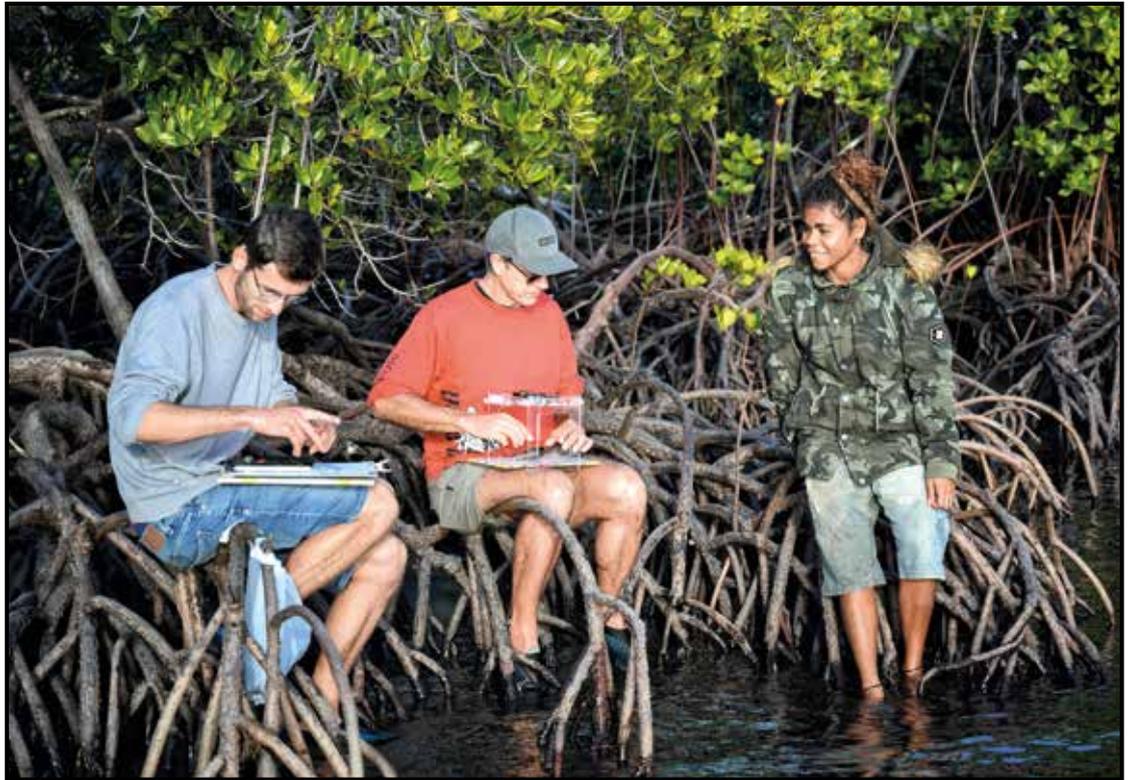


Subsistance

Quels sont les coquillages, crabes, crevettes, oursins et autres invertébrés pêchés par les habitants du Pacifique pour leur propre consommation ? Chercheur à l'IRD, Pascal Dumas enquête sur le terrain auprès des habitants, en Nouvelle-Calédonie mais aussi dans d'autres îles du Pacifique comme au Vanuatu. Il coordonne une équipe pluridisciplinaire autour d'un programme intitulé « *Subsistance* ». Et comme le chercheur en écologie marine est aussi photographe, il nous emmène en images à la découverte de ces peuples de pêcheurs, ici et là-bas...



Chercheur à l'IRD, Pascal Dumas a travaillé pendant quatre années au Vanuatu de 2011 à 2015, un archipel où il retourne régulièrement dans le cadre de ses travaux de recherche. Chaque mission, en Nouvelle-Calédonie ou ailleurs, est aussi l'occasion de rapporter des portraits ou des scènes de la vie quotidienne car la photographie est sa passion.



Paul Magnier (à gauche), étudiant en Master, et Christophe Peignon, biologiste marin et plongeur à l'IRD, échangent sur les pratiques de pêche avec Tania Waio, pêcheuse de la tribu de Mahamat à Pouébo.



Célia Libourel, étudiante en Master, montre à Daniella Nefoerenu, pêcheuse de Canala différentes espèces de coquillages et autres espèces marines pour recueillir des informations sur les produits de la mer qui sont pêchés pour la consommation familiale.





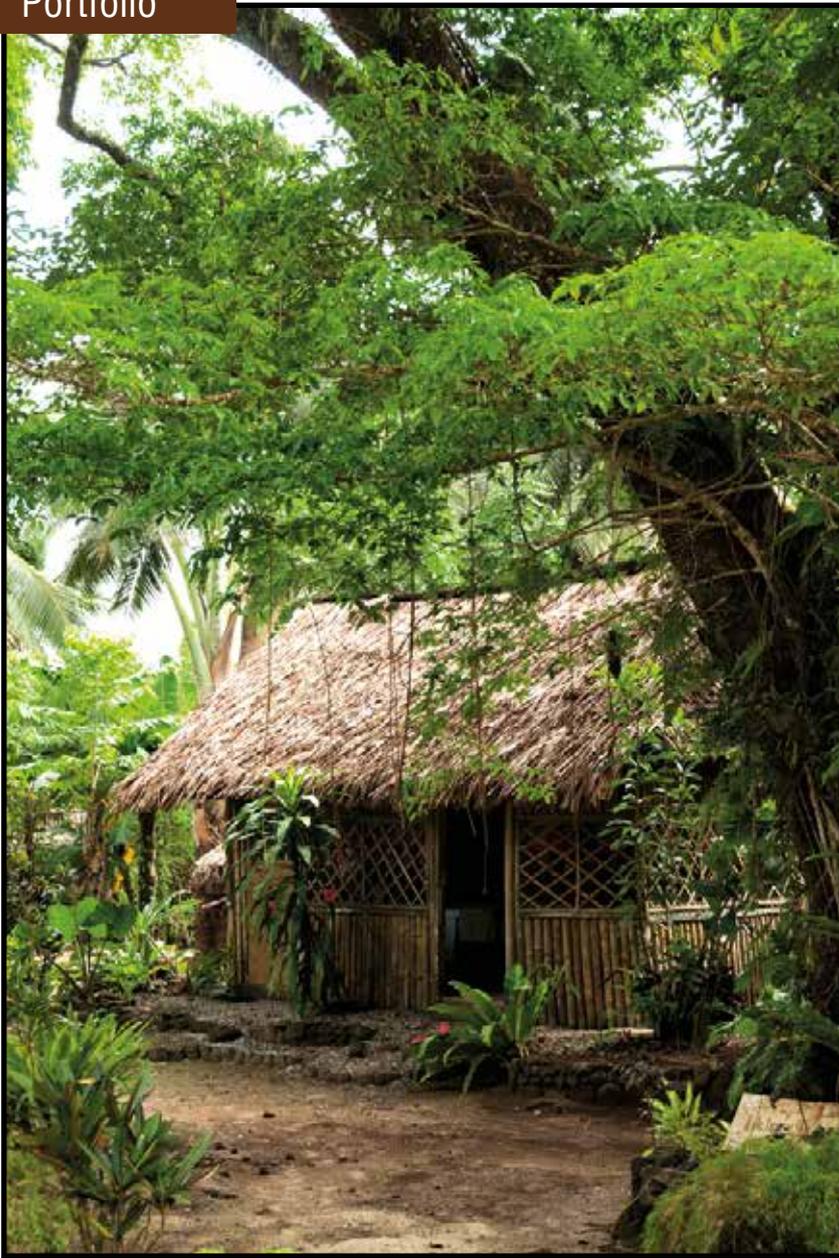
Projection d'un documentaire pour sensibiliser les populations aux ressources de la mer. Îles Torrès, Vanuatu.



Pêcheur des îles Banks. Les habitants de ces îles du Vanuatu pratiquent une pêche de subsistance qui a beaucoup de points communs avec celle qu'on retrouve en tribu en Nouvelle-Calédonie.



Pêcheur de crabe de cocotier, une ressource encore présente dans les îles du nord du Vanuatu (ici aux îles Banks) mais très vulnérable à la pêche.





Parfois, des acanthasters (étoiles de mer qui mangent les coraux) envahissent les récifs. Dans ce cas les populations locales organisent des journées de ramassage, pendant lesquelles les acanthasters sont enlevés des récifs par des plongeurs pour être ramenés à terre et enterrés ou brûlés sur la plage.



Un spectacle a été préparé par les élèves du collège de Mou à Ponérihouen avec la contribution du comédien Wenic Bearune pour fêter les 30 ans de cet établissement de la FELP.



La mise en scène du spectacle était originale. Les élèves ont tenu leur rôle jusqu'au bout !

« Faire vivre l'esprit de la FELP »

A l'occasion des trente ans du collège de Mou à Ponérihouen, une semaine de résidence culturelle a été proposée aux élèves, qui s'est achevée par un spectacle sur l'histoire de l'établissement préparé avec le comédien de Maré Wenic Bearune. L'occasion de rappeler les motivations des anciens au moment de la création de l'établissement et de leur rendre hommage en faisant vivre l'esprit de la FELP à travers les chants et les danses.



« *La mise en scène du spectacle était originale. Les élèves ont tenu leur rôle jusqu'au bout ! Avant, le bétail de M. Devillers passait le long de l'école primaire qui se trouvait en bas de la tribu. Avec les Évènements, on avait récupéré les terres, qui ont été partagées Les anciens ont décidé de créer un collège* » : Georges Gorenaiwé, président du conseil des clans de la tribu de Mou, rappelle les circonstances de la création du collège de Mou. « *L'idée était de soutenir le collège de Nédivin qui se trouvait à Houailou. On a construit des salles de classe, un réfectoire... Les cuistots étaient bénévoles.* »

Le collège de Nédivin, établissement de la FELP également, la fédération de l'enseignement libre protestant qui avait été créée par le pasteur Charlemagne, avait été le premier établissement du secondaire à ouvrir ses portes en dehors de Nouméa en 1958. Il a fermé en 2013.

« *Cela coûtait cher d'emmener les enfants jusqu'à Houailou* » explique un parent d'élève pour éclairer la motivation des parents de Mou en 1991.

Les parents d'élèves et l'ensemble de la tribu s'étaient beaucoup impliqués dans les travaux, comme le montrent les photos anciennes présentées par les élèves lors du spectacle. Un spectacle qui s'est déroulé sous une pluie battante. Les élèves, stoïques, ont continué à dérouler l'histoire du collège, avec beaucoup d'enthousiasme malgré les trombes d'eau. « *On fait avec...* » tempère Wenic Bearune, comédien, venu de Maré pour préparer la représentation et initier les élèves à l'expression orale.

Des tenues cousues par les élèves

La préparation du spectacle avait débuté l'année dernière mais n'avait pas pu être menée à terme en raison de la crise sanitaire. « *On avait à cœur de terminer le travail* » souligne Rosette Tevesou, qui assure la direction du collège, manifestement satisfaite et émue du spectacle et de la semaine de résidence. Dans l'équipe d'encadrement, plusieurs comme elle, viennent

de Waa Wi Luu (Houailou). Gina Karé, par exemple, l'éducatrice, qui micro à la main, a assuré l'animation de la journée.

Deux intervenantes, Justine Gorenaiwé et Charline Karé, ont passé la semaine à enseigner la teinture et la couture ainsi que le tressage aux élèves. Tous les élèves portaient d'ailleurs leurs tuniques ou robes réalisées pour l'occasion, ainsi que des couronnes tressées. Matéo Boinreavo, intervenant en sculpture venu de la tribu de Monéo a, de son côté, accompagné les élèves dans la fabrication de leur flèche faïtière. Stéphane Meray du groupe Aupatoriba (à vérifier, mais sur mon CD c'était ainsi qu'était noté le nom du groupe) a également apporté sa contribution pour le chant.

L'Église et la coutume

Le président de la Felp, Raymond Nenou, et son directeur, Thierry Brumoire, avaient fait le déplacement pour cette journée d'anniversaire. « *Hier, j'étais à Nouméa et on m'a*



La pluie s'est invitée peu après le début du spectacle qui retraçait l'histoire de l'établissement. Les élèves montrent ici au public des photos du chantier en 1991. Un chantier mis en œuvre par les parents.



Pendant une semaine de résidence culturelle, les élèves ont préparé leur tenue eux-mêmes, terminé leurs flèches fatières, répété les chants et la scénographie.

posé beaucoup de questions sur nos écoles, sur le soutien des familles, sur les résultats scolaires... » a expliqué ce dernier. « Les deux piliers de la Felp, ce sont l'Église et la coutume, avec un point commun, le respect. » En aparté, il rappelle la volonté des familles, à travers ces établissements scolaires de proximité, de faire vivre leurs enfants dans les éléments de leur culture. « On essaie de maintenir l'esprit de la Felp avec une forme de militantisme. Mais le soutien des parents est moindre qu'autrefois. » Il salue l'engagement des équipes comme celle qui est à l'œuvre au collège de Mou. Avec des enseignants en partie venus de l'extérieur qui parviennent à « entrer en résonance » comme il l'explique, avec cette façon de travailler.

A propos des résultats scolaires, le directeur de la Felp évoque une « pédagogie de détour » qui permet de valoriser l'élève à travers ses points



Le président de la Felp, Raymond Nenou, et son directeur, Thierry Brumoere, avaient fait le déplacement pour cette journée d'anniversaire.

forts. « Il est important de considérer la dignité de la personne. Avant, on avait peur de chanter dans nos langues... On est rentrés dans un système de pilotage avec un système de remédiation de base, de remise à niveau, pour améliorer les résultats scolaires. »

A son arrivée sur le site, Thierry Brumoere avait invité les élèves à danser, chanter, donner de la vie. « Je veux vous entendre ! » L'appel a été bien reçu. ■



Le président du conseil des chefs de clan de la tribu de Mou avec Isabelle Boai, surveillante dans le collège depuis 29 ans.



Rosette Tevesou assure la direction de l'établissement.

Le théâtre pour dépasser l'appréhension



Dans l'après-midi, les élèves ont lu à haute voix des textes de plusieurs auteurs locaux, notamment de Déwé Gorodé.

Il a découvert le théâtre avec Pierre Gope. Wenic Bearune croit aux vertus de cet art du spectacle pour sortir de ses peurs et s'exprimer, comme il l'a fait avec les élèves du collège de Mou.

Le collège de Mou fête ses trente ans. Et il y a quelques mois, la troupe Cebu de Pierre Gope célébrait également trente années d'existence. Wenic Bearune, qui a été l'un des comédiens de la troupe de Maré, a fait le parallèle entre les deux anniversaires. « En Nouvelle-Calédonie, le théâtre moderne est né en 1991 avec Pierre Gope et ce n'est peut-être pas un hasard si le collège de Mou est né cette même année, dans une période riche d'expérimentations. » Le théâtre lui a permis de dépasser la

honte qu'il ressentait de s'exprimer en public. Il incite les jeunes à faire de même. « Je crée des spectacles avec les enfants, en plusieurs langues... » Il est même à l'initiative de la création d'un « festival des arts scolaires » chez lui à Maré.

En tous cas, les élèves de Mou ne sont pas près d'oublier l'aventure et la découverte qu'a représentées pour eux la création du spectacle sur l'histoire de leur collège... ■



La mairie de Ouégoa a décidé d'accueillir désormais tous les médecins qui viennent travailler dans la commune avec une coutume. Le 24 novembre, le maire Barnabé Pebou-Hamene a salué l'arrivée d'une jeune femme médecin originaire de Belgique et de sa collègue, alors retenue par une urgence médicale.

Aux petits soins avec nos soignants

Valentine Eurisouké, présidente de la commission de la santé s'est associée le 24 novembre à l'initiative de la commune de Ouégoa qui accueille désormais ses soignants par une coutume et un chaleureux petit café de bienvenue. La sécurisation des dispensaires, les travaux dans les logements et le développement de la téléconsultation mis en œuvre par la province visent également à améliorer les conditions d'exercice des médecins.

Affectée depuis plusieurs mois par la pénurie de médecins, la province Nord met tout en œuvre pour offrir les meilleures conditions d'exercice aux soignants qu'elle parvient à recruter. Sécurisation des dispensaires et rénovation des logements des professionnels s'ajoutent au développement de la téléconsultation testée depuis quelques semaines dans plusieurs structures pilotes.

En ce jeudi 24 novembre, Valentine Eurisouké, vice-présidente de la province Nord en charge de la santé a répondu à l'invitation de la mairie de Ouégoa qui, désormais, accueille les nouveaux médecins par une coutume et un café de bienvenue. Elle est accompagnée d'Ivana Bouanou, vice-présidente de la commission de la santé.

Ce matin, c'est Edwige, jeune médecin belge et sa collègue venue de

l'Hexagone, arrivées toutes deux il y a peu, qui sont à l'honneur. Mais à l'heure du rendez-vous, sa collègue est finalement retenue au dispensaire par une urgence médicale.

Le maire, Barnabé Pebou-Hamene, entouré de plusieurs adjoints, de coutumiers et du commandant de gendarmerie leur souhaite la bienvenue en présentant un geste coutumier. La jeune professionnelle a souhaité faire cette expérience de travail à l'étranger. « Vous êtes l'exemple de l'ouverture du recrutement à des médecins étrangers francophones, qui est autorisé depuis peu en Nouvelle-Calédonie » souligne de son côté Valentine Eurisouké lorsque vient son tour de prendre la parole.

Sécuriser les dispensaires

Elle rappelle que le dispensaire de Ouégoa est l'une des cinq structures

pilotes qui font l'objet d'un plan de sécurisation mis en place en collaboration avec l'État. Car garantir la sécurité des personnels apparaît comme une priorité pour maintenir en poste un effectif de soignants en Province nord. « Dans chacun des cinq dispensaires, un gendarme référent spécialisé dans le matériel de sécurisation fait un état des lieux. On sécurise en premier lieu les bâtiments. Dans certains dispensaires comme à Bélep, Canala, ou Houailou, nous finançons également le gardiennage la nuit et les week-ends. La sécurisation des dispensaires est un dispositif mis en place dans le cadre du partenariat province-communes. »

Des « maisons de soins » en tribu

Bénéficiaire du soutien de la province Nord pour construire une « maison de soins » ou « maison de santé » à Paim-



Valentine Eurisouké, vice-présidente de la province Nord et Ivana Bouanou, vice-présidente de la commission de la santé se sont associées à cet accueil des soignants. D'autres mesures sont en cours pour sécuriser les bâtiments et les personnels dans cinq communes pilotes.



Mylencka Oudaré (à gauche), cheffe du service des actions sanitaires et de la prévention à la DASSPS est aussi en charge du déploiement des mallettes de téléconsultation, l'une des solutions mises en place pour pallier le manque de médecins.

boas est l'une des ambitions de la commune, qui a fait part du besoin d'être soutenue dans cette initiative en emmenant les élus provinciaux jusqu'à la tribu de Paimboas. A 35 kilomètres du village, 400 personnes habitent cette tribu de la chaîne.

Lorsqu'il y avait un médecin en permanence, des consultations se tenaient un jour par semaine. Les consultations ont repris avec l'arrivée de nouveaux professionnels et le planning est affiché sur la porte du bâtiment. Les consultations ont lieu chaque mardi à Paimboas.

« Il y a chaque fois une trentaine de patients » détaille Romy Garcia, auxiliaire de santé au dispensaire de Ouégoa depuis trente ans. « Les gens attendent dehors, au soleil... » Originaire de la commune, l'auxiliaire de santé dont le poste a été créé en 1992 par la province Nord, assure le lien entre la population et les professionnels de santé. Elle connaît bien les attentes des patients et leurs besoins. Auprès des décideurs, son point de vue et ses conseils sont aussi précieux.

Le projet est de construire une « maison de soins » d'environ 100 m² en remplacement du bâtiment vétuste qui sert actuellement pour l'accueil et les soins infirmiers, à côté d'un container utilisé comme salle de consultation pour le médecin. Le bâtiment, prévu en dur, ressemblera à celui qui existe déjà

à la tribu de Bondé que les élus aperçoivent ensuite. Plus proche du village, cette tribu est aussi beaucoup plus peuplée. Des travaux de rénovation sont à prévoir. Là aussi, le partenariat province-communes peut être sollicité, précise Valentine Eurisouké.

Faire jouer les réseaux pour recruter

Au-delà de la sécurisation des dispensaires, un programme est en cours pour rénover les logements des personnels des dispensaires, sur la base du redéploiement de certains crédits issus des contrats de développement. « Pour assurer le recrutement des personnels de santé, nous avons renforcé les ressources humaines » poursuit Valentine Eurisouké. « En plus de Karl Honda, nous avons embauché Roselyne Makalu, qui s'appuie sur son réseau pour faire venir de nouveaux médecins. Les retours sont très positifs. »

La province Nord n'a pas choisi d'octroyer des primes pour attirer les personnels de santé comme cela se fait en province Sud. Mais l'élue en charge de la santé n'exclut pas d'augmenter la rémunération des professionnels de santé. « Ce sera dans un deuxième temps. Pour le moment, nous avons fixé comme priorité la sécurisation des dispensaires et la rénovation des logements. » ■



A la tribu de Paimboas où la mairie de Ouégoa envisage de construire une nouvelle maison de soins, Romy Garcia, auxiliaire de santé depuis trente ans, détaille les besoins de la population qui vit très éloignée du village.



A la tribu de Bondé existe déjà une maison de soins où des consultations médicales sont assurées chaque semaine lorsqu'il y a un médecin en permanence au dispensaire de Ouégoa.



Depuis le dispensaire de Ouégoa, avec l'aide de l'infirmier formé à cet effet, Valentine Eurisouké, vice-présidente de la province Nord en charge de la santé, a pu échanger avec l'un des deux médecins qui, à Nouméa, assure les consultations médicales à distance. La télémédecine fait son entrée en Province nord.

La télémédecine : une des solutions

En matière de santé en Province nord, l'une des nouveautés de ces dernières semaines est l'acquisition, à titre expérimental, de quatre mallettes qui permettent des consultations à distance, avec un médecin qui se trouve à Nouméa. Valentine Eurisouké a pu constater par elle-même les atouts de ce dispositif.

« **D**epuis ce matin, j'ai vu six patients de Ponérihouen : un enfant avec de l'impétigo, un malade dont le diabète est déséquilibré, un malade en insuffisance rénale et une personne qui souffrait d'hypertension. J'ai été sollicité hier pour un patient qui souffrait de douleurs thoraciques à Bélep » : à travers l'écran de la mallette, le médecin qui assure les téléconsultations explique à la présidente de la commission de la santé de la province Nord ; en quoi consiste son activité quotidienne. Et il ne s'agit pas principalement de renouvellement d'ordonnances comme le supposait l'élue. En téléconsultation, le patient voit le médecin, ce dernier ayant également le malade à l'écran. « *Le langage non verbal, toutes les expressions du patient sont très importantes* » souligne le soignant, qui a été en poste pendant deux années au dispensaire de Canala. Celui-ci a également à sa disposition des outils pour faire son diagnostic : un stéthoscope connecté pour l'auscultation, instrument qui permet d'entendre les sons internes du corps, les poumons, le cœur, la circulation sanguine... mais aussi un otoscope, instrument destiné à observer l'oreille ainsi que le fond de la gorge ou du nez. On peut zoomer sur la zone à observer. « *On voit avec une précision incroyable, mieux que si on avait soi-même l'œil derrière l'instrument !* » s'enthous-

siasme le médecin qui est également formé en échographie et dispose là aussi d'un outil connecté.

Accompagnés d'infirmiers formés

Le patient est toujours accompagné d'un infirmier. Une formation a été assurée pour ceux qui assurent aujourd'hui les téléconsultations.

Les mallettes peuvent être déplacées et emportées en tribu. Là aussi, il faut qu'un infirmier soit disponible pour accompagner les téléconsultations. « *Cela paraît difficile que le même infirmier assure en même temps les prises de sang et les pansements* » conviennent ensemble les médecins du dispensaire de Ouégoa et Mylencka Oudaré, cheffe du service des actions sanitaires et de la prévention à la DASSPS. Celle-ci est en charge du déploiement des mallettes de télémédecine. A ce jour, les dispensaires de Ouégoa et de Pouébo se partagent un équipement, tout comme les dispensaires de Houaïlou et de Kouaoua. Le dispensaire de Ponérihouen est aussi équipé, ainsi que celui de Bélep, explique la responsable.

La qualité de l'image dépend beaucoup du débit de la connexion. La 4G peut être utilisée. « *La télémédecine ne remplace pas les consultations avec un médecin en face à face, mais c'est une*

alternative et un complément lorsqu'il y a pénurie de personnel » souligne Valentine Eurisouké pour répondre aux réticences de certains. « *C'est une pratique nouvelle en Nouvelle-Calédonie mais qui est déjà employée ailleurs, en Guyane par exemple* », explique de son côté le docteur Jean-Paul Grangeon, ancien directeur adjoint de la DASS, qui assure actuellement la coordination sanitaire à la DASSPS, la direction des affaires sanitaires et sociales et des problèmes de société de la province Nord.

A l'avenir, des consultations de spécialistes

A ce jour, un médecin à temps plein basé à Nouméa et un autre à mi-temps consultent à distance. A l'avenir, des consultations de spécialistes pourraient être proposées. Jean-Paul Grangeon évoque des consultations de pneumologue, d'addictologue, de psychiatre... « *Nous avons l'ambition d'équiper tous les dispensaires de mallettes de téléconsultation si l'expérience se révèle positive* » indique Valentine Eurisouké.

L'étendue de la Province nord et la dispersion de l'habitat rendent complexe l'accès aux soins. La télémédecine devenue possible grâce au développement de nouvelles technologies ouvre de nouvelles perspectives. ■

Un village des sciences au lycée de Pouembout

Les organismes de recherche et des élèves de différents établissements scolaires se sont retrouvés le 15 novembre au lycée Michel Rocard pour présenter leurs travaux dans le cadre de la fête de la science organisée par le Cresica. Avec beaucoup de passion et de conviction chez les professionnels comme chez les scientifiques en herbe.

Changement climatique et transmission de la dengue

Sur le stand de l'Institut Pasteur, Meryl Delrieu a apporté des moustiques dans une boîte pour expliquer le travail qu'elle mène dans le cadre de sa thèse sur le virus de la dengue, transmis par les moustiques et l'influence de l'augmentation des températures liée au changement climatique. Faut-il s'attendre à un risque épidémique accru ? C'est la question à laquelle la jeune scientifique entend répondre. L'édition 2022 de la fête de la science était placée sous le thème du « réveil climatique ».



Réalité virtuelle

Une visite des fonds sous-marins à travers un casque de réalité virtuelle : c'était la proposition de l'Ifremer qui a ainsi capté l'attention des visiteurs sur ses travaux. Recherche en aquaculture, compréhension du fonctionnement du lagon étaient présentées, mais aussi les travaux sur le type de micro-algues qui est à l'origine de la ciguatera, autrement dit la gratte, intoxication alimentaire bien connue des Calédoniens. Tepoe Mai, chercheuse à l'Ifremer montre une représentation de cette microalgue à l'origine de la gratte, qui est appelée Gambierdiscus.

La richesse de la laisse de mer

Venus de différents établissements scolaires, les jeunes scientifiques allaient au-devant du public pour présenter leur travail. Au collège de Bourail, un groupe d'élèves de 4^{ème} de l'aire éducative et environnementale a étudié plusieurs sujets comme la laisse de mer, cet amas de débris naturels laissés par la marée en bord de mer. Des débris étudiés avec un protocole précis qui a permis de découvrir que coexistaient environ 5000 espèces d'insectes dans un m2 de laisse de mer, comme l'a détaillé avec beaucoup de précision une jeune collégienne. Ce milieu est mis en danger par les algues vertes qui étouffent les organismes vivants, par les déchets qui proviennent de la mer et par les chiens. Ramasser les détritus et tenir son chien en laisse contribuent à sauvegarder cet espace de biodiversité.



De la bière d'ananas

Le lycée Michel Rocard de Pouembout est le seul en Nouvelle-Calédonie à proposer la filière sciences et techniques de laboratoire. Un groupe d'élèves qui a choisi la spécialité biotechnologie expliquaient comment ils avaient préparé de la bière à partir d'épluchures d'ananas. On les a crus sur parole, on n'a pas testé...



Les élèves se sont mis dans la peau des magistrats en prenant leur place dans la salle d'audience pour une reconstitution de procès.



Dans le rôle du procureur, une jeune élève de terminale qui sait maintenant que le magistrat du parquet qui représente la société se lève pour prendre la parole.

Justice : une audience pédagogique

Des élèves des lycées Antoine Kela de Poindimié et Michel Rocard de Pouembout ont procédé à la reconstitution d'un procès de correctionnelle en jouant eux-mêmes les différents rôles, dans la salle d'audience de la section détachée de Kohné. Une expérience très instructive !

Dans les deux groupes qui arrivent au tribunal de Kohné, chacun s'est préparé à jouer son rôle : qui celui du président du tribunal ou de l'un des magistrats, qui le procureur, qui l'avocat de la défense ou de la partie civile... La reconstitution d'un procès d'audience correctionnelle a été préparée par chacune des deux classes, une première du lycée Antoine Kela de Poindimié et une terminale du lycée Michel Rocard de Pouembout, avec des élèves qui ont tous choisi la spécialité « *Humanités, littérature et philosophie* ». « *C'est un projet que nous avons initié l'an passé mais qui se concrétise cette année en raison de la crise sanitaire* » explique le président du tribunal, le juge Ravallec.

Les élèves sont d'abord venus assister à une audience à Kohné avec leurs enseignants de philosophie Julien Colinas pour Poindimié et Philippe Garcia pour Pouembout, et la professeure de lettres du lycée Michel Rocard Amélie Guiton. Le juge Ravallec s'est ensuite rendu dans leur établissement scolaire pour détailler le déroulement d'un procès et le rôle de chacun des protagonistes mais aussi pour expli-

quer le travail du juge, qui va bien au-delà des audiences correctionnelles : affaires familiales, enfants en danger, tutelles...

Reconstituer un véritable procès

Le choix a été fait ce jour de reconstituer un procès qui s'est réellement tenu en 2017, celui d'un touriste japonais intercepté à l'aéroport de l'île des Pins avec, dans ses bagages, près de 80 geckos protégés par le code de l'environnement de la province Sud. Il existe à travers le monde des collectionneurs prêts à prendre des risques et à dépenser des sommes importantes pour élever chez eux des espèces rares de lézards. Plus que le commerce lucratif que représente ce genre de trafic, les élèves ont surtout retenu l'attrait qu'ont pu exercer les geckos sur le prévenu japonais, qui entendait élever ces reptiles protégés, les amener à se reproduire en captivité et vendre des spécimens. Les données sur son téléphone portable ont prouvé qu'il avait déjà établi des contacts avec de potentiels acheteurs. Il a d'ailleurs avoué qu'il avait déjà

fait le voyage en Nouvelle-Calédonie pour ramener vingt puis cinquante geckos.

Des talents de comédiens

Les élèves disposaient d'un dossier complet pour préparer l'audience. Pour les deux classes, chacun a pu argumenter, avec une bonne dose d'imagination et de capacité d'improvisation, avancer ses interrogations et défendre son point de vue. Les uns ont inventé une histoire de mafia japonaise qui contraignait le prévenu à accomplir ce trafic, tout en rendant hommage à sa mère décédée qui adorait les geckos... L'avocat de la défense du deuxième groupe a avancé l'argument que ces geckos étaient destinés à être élevés et à se reproduire en captivité, que cela pourrait même permettre de réintroduire ces espèces en Nouvelle-Calédonie dans le cas où elles viendraient à disparaître...

« *Une affaire, c'est une histoire racontée de différents points de vue selon que l'on est le prévenu, le magistrat, l'avocat de la défense ou la partie civile. Et le discours est au programme des lycéens...* » souligne le juge Ravallec. Celui-ci a



Le travail avait été bien préparé avec le juge Ravallec qui a apporté des précisions tout au long de l'audience. Chacun a tenu son rôle avec parfois un véritable talent d'improvisation.

Rester de marbre quoi qu'il se dise dans la salle d'audience a été l'un des conseils du juge. Une posture pas toujours facile à tenir...



Le procureur et une greffière sont venus parler de leur profession.



Les avocats de la défense avaient élaboré leurs plaidoiries en classe, avec des arguments différents pour chacun des deux groupes.



rappelé tout au long de cette audience fictive la distribution de la parole prévue par la procédure et les formules consacrées. « *Vous devez préciser au prévenu en début d'audience qu'il peut choisir de se taire* » a-t-il ainsi expliqué. « *Le procureur, qui représente la société, se lève lorsqu'il prend la parole* » a-t-il poursuivi.

Après les plaidoiries, chacune des classes s'est réunie pour décider de la peine. Un an de prison dont dix mois avec sursis, 240 heures de travail d'intérêt général, avec 780 000 francs d'amende et un million de dommages et intérêts accordés à la province Sud pour les uns, une année de prison avec huit mois de sursis et 500 000 francs d'amende pour les autres : le président du tribunal a estimé que les peines requises étaient proches de celles réclamées par le véritable tribunal. « *En réalité, le touriste japonais a écopé en appel de six mois de prison avec sursis et deux millions de dommages et intérêts à verser à la province Sud* » précise le magistrat. Il indique

que les peines de moins d'une année sont en général « *aménagées* » pour éviter la détention, avec port d'un bracelet électronique, travaux d'intérêt général...

Découvrir les métiers de la justice

Samuel Bernard, avocat à Kooehnê, a assisté avec intérêt à la plaidoirie des avocats fictifs. Il explique ensuite aux élèves les particularités de son métier et répond à leurs questions. « *Pour devenir avocat, il faut d'abord faire un master de droit puis passer un concours. La formation dure alors 18 mois, six mois à l'école d'avocat, six mois en juridiction et six mois en cabinet d'avocat.* » Le procureur Dominique Luiggi vient à son tour dans la salle d'audience pour parler de sa profession. C'est précisément lui qui était de permanence pour le Parquet lorsque le touriste japonais a été arrêté. Il explique que le ministère de la justice fixe une politique pénale, des priori-

tés. Les violences intrafamiliales en sont une, tout comme les atteintes à l'environnement, comme c'est le cas dans cette affaire.

Nathalie Morel, qui dirige le service de greffe, fait également preuve de pédagogie en expliquant le rôle mal connu du greffier. Un agent pourtant indispensable au bon fonctionnement du tribunal : le greffier prend note du déroulement des débats lors des audiences et authentifie chaque procédure. Sa signature est en effet indispensable sur tout jugement. Nathalie Morel indique qu'il y a peu de greffiers locaux en Nouvelle-Calédonie. La formation est accessible l'issue d'un concours avec un bac+ 2. « *Après une année de formation à Dijon, vous serez nommés en métropole, mais vous pourrez très rapidement revenir travailler en Nouvelle-Calédonie.* »

Les lycéens ont manifestement apprécié l'exercice de rendre la justice, même de manière fictive. Un exercice qui suscitera peut-être des vocations... ■

Les espèces protégées toute l'année



Les tortues sont interdites à la pêche, la vente et la consommation !

Des dérogations peuvent être exceptionnellement accordées sur demande à la province Nord. Ces dérogations ne concernent que les tortues vertes (*Chelonia mydas*) d'une dimension inférieure à 100 cm. Les dérogations peuvent être accordées uniquement dans le cadre des cérémonies coutumières.

Toutes ces espèces sont menacées ou vulnérables. Leur pêche est INTERDITE en province Nord !



Solitude, détresse, souffrance ? Vous n'êtes plus seul-e Parlons-en

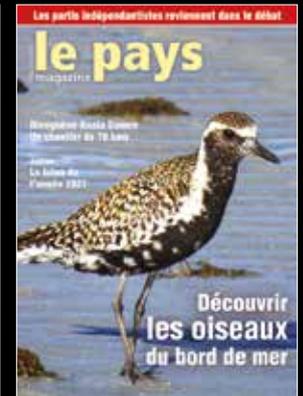
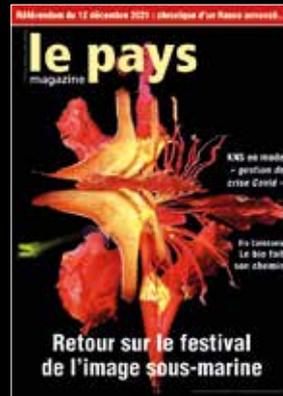
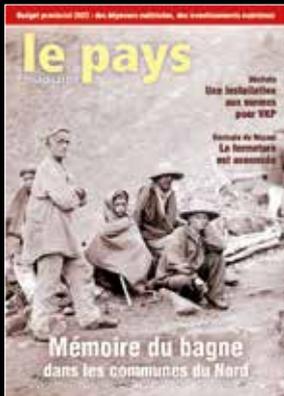


Un.e professionnel.le à votre disposition 7/7j
du lundi au samedi : de 9 h à 1 h du matin
le dimanche : de 9 h à 13 h et de 17 h à 1 h du matin

**Numéro gratuit
05 30 30**



le pays toute l'actualité de la Province Nord... et plus encore



Contact : lepays@canl.nc - Tél. : 75.35.74



Esprit festif avec la danse tahitienne qui réunit des pratiquantes de tous les âges, heureuses de se produire devant un public conquis.

La fête à Koohnê

La fête communale de Koohnê s'est tenue à la tribu de Bopope le 22 octobre. Marché délocalisé et raid ont déplacé un public nombreux qui a également pu assister à différentes animations.



Les exposants du marché de Koohnê étaient également en déplacement avec leurs bons produits.



La nouvelle formule « raid familial », soit un parcours de 4 ou 5 kilomètres accessible à tout âge, a permis cette année à un nouveau public de découvrir la discipline, en douceur, comme ce papa sportif avec ses deux enfants...



Le choix a été fait d'organiser la fête communale en tribu, indique le maire de Koohnê Thierry Gowecee. Le petit chef de la tribu de Bopope Raymond Poaracagu a apprécié.

Les lochons d'eau douce en Paicî

Go pâmarî caa-kârâ-î-jè bé :

- « Bé duu » : nyê duu nâparawé â nyê të uti pwé diri töötù.
- « Bé pwaa » : nyê pwaa nâparawé â é bwaa nyâ cécai pwé. Ba mwââ nyê pwa pëërè nâ é uti pwé bwëti nâ.
- « Bé jido » : nâ pwaa nâparawé â pi âgöri pââ â mâinâ nâi-é. E nyê dau uti pwé bwëti.
- « Bé amângâ » : nâ kari êmû kêê â pwa upèè. Jè câbwii béaa kârâ nâ jè tuba târâ.
- Â « bé iboo » : nâ duu mâ mâinâ â pwa upèè mwârâ. Jè câbwii mwârâ béaa kârâ nâ jè tuba târâ.

Il y a cinq types de lochons :

- Le « lochon noir » à la peau noire, il mord à la ligne tout le temps.
- Le « lochon blanc » à la peau blanche n'est pas une prise facile à longueur de l'année. Cependant, il existe une période (décembre-février) durant laquelle on peut l'attraper facilement.
- Le « lochon jido » à la peau blanche également, un peu allongé avec un gros corps. Il figure parmi les poissons qui n'hésitent pas à avaler l'hameçon.
- Le « lochon âmângâ » au coloris jaunâtre, teinté sur les écailles. Il faut le vider avant la cuisson.
- Et enfin le « lochon iboo » à la peau noire et de grande taille. Il a également des écailles, donc le vider avant la cuisson.



Informations recueillies en 2012 auprès de Mme Léontine Gonari à la tribu de Goyetta, dans la commune de Ponérihouen.

Le geste du mois

Eco Citoyen!



CENTRE
D'INITIATION À
L'ENVIRONNEMENT

RÉDUIRE NOS DÉCHETS, POURQUOI ?

Il y a 40 ans, nos parents produisaient deux fois moins de déchets qu'aujourd'hui. Les emballages et le jetable ont peu à peu envahi notre monde. Ses ressources ne sont pourtant pas infinies. **ECONOMISONS-LES !**

Produire moins de déchets, c'est préserver les matières premières utilisées dans la fabrication des objets. C'est aussi limiter les émissions de gaz à effet de serre et agir sur le réchauffement climatique. **PROTÉGEONS LA PLANÈTE !**

Réduire ses déchets, cela signifie mieux consommer et moins gaspiller. **C'EST DONC BON POUR NOTRE PORTE-MONNAIE !**



ENSEMBLE, METTONS NOS POUBELLES AU RÉGIME !

JE COMPOSTE LES ÉPLUCHURES ET LES RESTES DE CUISINE

GESTE N°
4

COMPOSTER SES
RESTES DE CUISINE,
C'EST 40 % DE DÉCHETS
JETÉS EN MOINS
PAR AN ET PAR
PERSONNE

Je composte dans un coin du jardin ou dans un bac les épluchures de fruits et légumes et les restes de cuisine avec des déchets verts. Je fabrique ainsi un engrais naturel et je préserve l'environnement en réduisant la quantité de déchets à transporter et à traiter.



Les recettes des élèves de l'internat de Koohné

Roulé de crevette/banane verte Poulpe façon porc au sucre accompagné de son écrasé d'igname mauve et de ses frites de squash



Dans le cadre du concours de cuisine des internats, les élèves de l'internat de Koohné ont présenté à Canala, lauréat de l'an passé, leurs recettes à base de produits locaux. Ils étaient accompagnés de Claude Goromoto, Abraham Wabéalo, Rony Goromara, Wilsen Pouya, Florian Komédjo et Kéryl Gouaoualla.

Roulé de crevette/banane verte

Ingrédients pour le roulé (15 pers.)

- 1 kg de crevettes calédoniennes
- 1 kg de bananes « dessert » vertes
- 15 tranches de jambon blanc
- 1 oignon sec
- 1 botte d'oignons verts
- 1 pot de mayonnaise Kraft 395 g
- Curry indien en poudre
- Poivre
- Sel

Poulpe façon porc au sucre, écrasé d'ignames et frites de squash

Ingrédients (15 pers.)

- 3 kg de poulpe
- 2 kg d'ignames mauves
- 2 kg de squash
- 3 l d'eau
- 200 g de lait en poudre
- 1,5 l d'huile de tournesol
- 1 bouteille de sauce d'huître (750 ml)
- 1 bouteille de black soy (300 ml)
- 3 à 4 cuillères à soupe de Maïzena
- 5 à 6 cuillères à soupe de sucre
- 2 gros oignons secs
- 5 à 6 gousses d'ail
- 1 botte d'oignons verts
- 1 botte de persil frisé
- 1 botte de persil chinois
- Muscade
- Poivre
- Sel

Préparation du roulé de crevette/banane verte

- Faire bouillir les crevettes et les bananes vertes séparément. Les laisser refroidir.
- Décortiquer les crevettes, éplucher les bananes.
- Couper les crevettes en petit morceaux et les bananes en petits cubes. Les placer dans un récipient et réserver.
- Couper l'oignon sec et les oignons verts en petits morceaux et ajouter au mélange crevettes/bananes.
- Assaisonner avec la mayonnaise, le curry, le sel et le poivre et bien mélanger le tout.
- Disposer un peu de cette préparation dans une tranche de jambon puis la rouler.
- Renouveler l'opération jusqu'à qu'il n'y ait plus de préparation ni de jambon.
- Disposer les roulés dans un plat avec quelques petits morceaux d'oignon vert.

Poulpe façon porc au sucre, écrasé d'ignames et frites de squash

Préparation du poulpe

- Faire bouillir le poulpe pour le nettoyer et le ramollir. Le couper en rondelles.
- Préchauffer une marmite avec de l'huile. Faire revenir le poulpe. Ajouter l'ail haché et les oignons émincés. Ajouter le sucre, la sauce huître, le Black soy puis de l'eau. Laisser mijoter bien le tout de temps en temps. Ajouter de la Maïzena pour épaissir la sauce, puis du poivre. Laisser mijoter à feu doux.
- Dresser dans un plat puis décorer avec les oignons verts et le persil.

Préparation de l'écrasé d'ignames

- Éplucher les ignames, les couper en cubes dans un récipient.
- Faire chauffer de l'eau avec du lait en poudre, ajouter du sel. Laisser frémir. Ajouter les morceaux d'ignames. Laisser bouillir en remuant en continu.
- Sortir les ignames dès qu'ils sont cuits, les déposer dans un récipient et les écraser à l'aide d'une cuillère à soupe, en versant au fur et à mesure le lait bouilli jusqu'à l'obtention d'une bonne consistance, pas trop épaisse ni élastique. Assaisonner ensuite (sel, poivre, muscade) et ajouter 2 ou 3 gousses d'ail écrasées. Bien mélanger le tout. Décorer avec quelques brins de persil et de l'oignon vert ciselé.

Préparation des frites de squash

- Éplucher la squash, l'égrainer et la couper en frites. La rincer et l'égoutter. L'essuyer avec du papier absorbant.
- Faire chauffer un litre d'huile dans une marmite ou une friteuse. Lorsque l'huile est chaude, plonger les frites de squash jusqu'à ce qu'elles soient dorées. Les retirer et les égoutter à l'aide d'une écumoire, puis les mettre dans un récipient et les saler.



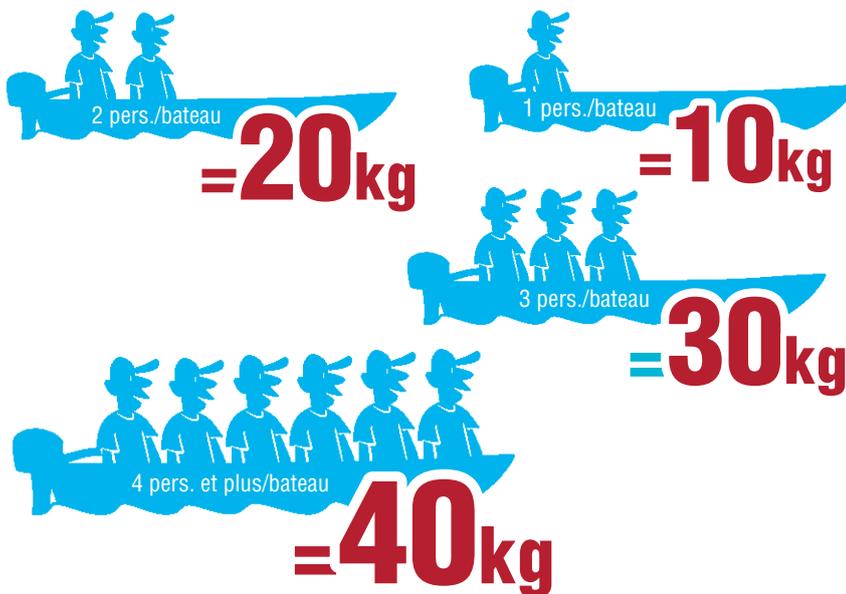
REMISE EN JEU	PETITE QUANTITÉ JOUR DE CONGÉ	JOUE EN LIGUE 1 ISOLÉ	PREMIER DE LIGUE	PSYCHANALYSTE	LANCEUR DE TUBES PETIT SAINT	DANS LES GRADINS MOI			
			FAUTE DE JEU GRAND NUMERO						
VIEUX DO FAITS ET GESTES		BOISSON ÉPOQUE			POUR LIER ENFONCENT LES PORTES		GRAND PRIX GERMAIN		
				VANITEUX SATISFERAI			SIGNAL SONORE CONIFÈRE		
PROCHES PARENTS	RENOVYÉ STADE FRANÇAIS							NATU-RELLES	
				PASSE AVANT NOUS		DÉCAMPER RÉCALCI-TRAIT			
POSTE DE JEU	ARRIÉRÉ	BLANCHIS-SERIE ARCHIVES DE LA TÉLÉ					EXPLOSIF OISEAUX MARINS		
				CELLULE GRISE					
TALENT N°10 FRANÇAIS			CARTE À PUCE CAPRICE ENFANTIN		STRIER MOUSSEUX ITALIEN				
				CONTINENT LASSITUDE				CACHÉ	GRAVÉ
MÉTAL CURIEUSE		UNITÉS DE SURFACE GRANDE FÊTE			ETHNIE DU RWANDA 11 JOUEURS				
						APPRIS		RENDRE HOMMAGE	
ÉQUIPE DE FRANCE	MÉGA-OCTET DIVISION		INJUSTE CONDITION PHYSIQUE				SCANDIUM AU LABO MAUVAIS GESTE		
				ÎLE BRETONNE	GARÇONS D'ÉCURIE	VELETTE DÉMONS-TRATIF			
REPTILE	HERBE AROMA-TIQUE ABIMÉ						PAPIER D'EMBAL-LAGE PLAISANTE		
				ESQUISSES FAMILIER POUR ÉDOUARD					
COUTUMES JOURS DE MATCHES		PAS TRÈS CHAUD				PETITE ÎLE			
					VOLUME DE BOIS				

Solutions

E	H	E	L	S	S	S	N	E	K	E	E	M
I	E	L	I	D	E	I	L	S	S			
S	N	S	P	E	R	C	U	S		I	G	U
L	V	L	C	I	L	I	S	V		I	B	A
Y	V	S	U	U	S	S				L	E	U
S	C											
N	U	S										
T	S	I	S									
E	E	I	S									
D	E	R										
N	O	N										
E	L	V										
R	I	L										
O												
L	O	P										
G	P											
C	O	R										
S												

■ Les quotas et tailles minimales de captures

Pour ne pas épuiser notre lagon, ne prélevons pas plus que ce dont nous avons besoin. Afin d'éviter les abus, la province Nord a mis en place des quotas de prises pour les pêcheurs non-professionnels.



A chaque sortie, le quota de capture est de 10 kg de produits lagunaires par personne avec un maximum de 40 kg par navire. En plus des produits lagunaires, il est possible de pêcher jusqu'à 10 poissons du large par sortie.

Précisions sur les tailles minimales

Des tailles minimales* de captures ont été fixées pour certaines espèces marines. Elles sont fixées pour correspondre à la taille à partir de laquelle les individus sont mature sexuellement et peuvent se reproduire. Ce qui signifie qu'un animal pêché en dessous de la taille limite n'aura pas pu se reproduire et participer à reconstituer le stock de poissons. Si nous ne respectons pas ces seuils, nous risquons à moyen-terme de voir certaines populations de poisson disparaître.

*Les tailles minimales de capture réglementaires sont indiquées sur le calendrier des pêches en dernière de couverture.

Précisions sur les quotas pour certaines espèces

- Les filets de poissons sont considérés comme représentant 50% du poids total, donc 20 kg de filet représentent 40 kg de poisson.
- Il est possible de prélever un maximum de 10 douzaines d'huîtres de palétuvier ou de roche par sortie, dans la limite du quota de 10 kg par personne.
- Le prélèvement de bénitiers est autorisé à raison de 2 individus par bateau et par sortie.
- Pour les coquillages, le poids pris en compte est celui de l'animal ET de sa coquille.

A noter !

- Les produits lagunaires sont l'ensemble des produits de la mer susceptibles d'être pêchés à l'exception des poissons du large (thon, mahi-mahi, marlins...).
- Le thazard du lagon et les vivaneaux font partie des produits lagunaires.

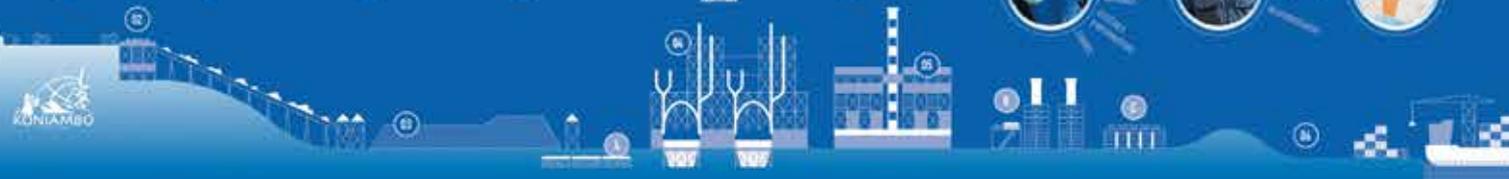


KONIAMBO NICKEL

TOUS ENSEMBLE,
CONTRIBUONS À ATTEINDRE NOS OBJECTIFS
POUR UNE ENTREPRISE DE CLASSE MONDIALE



CHEZ KONIAMBO NICKEL,
CHAQUE PERSONNE A SON RÔLE
DANS NOTRE SUCCÈS



www.koniambonickel.nc